

# CARENTAN-LES-MARAIS



75<sup>ÈME</sup>  
ANNIVERSAIRE DE LA  
**LIBERTÉ**  
RETROUVÉE

**CARENTAN  
LES MARAIS**

DU 3/06  
AU 12/06

CÉRÉMONIES  
& MANIFESTATIONS

**BULLETIN D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES**

> MAI 2019



# SOMMAIRE

- 03 Edito du Maire
- 04 Angoville-au-Plain
- 04 Brévands
- 05 Brucheville
- 06 Carentan
- 11 Catz
- 12 Houesville
- 13 Les Veys
- 15 Montmartin-en-Graignes
- 16 Saint-Côme-du-Mont
- 16 Saint-Hilaire-Petitville
- 18 Saint-Pellerin
- 19 Vierville
- 20 Gros plan sur "Dis-frais"
- 22 CCAS
- 24 Sports
- 28 Etat-civil
- 30 Compte-rendu du Conseil Municipal
- 34 Agenda des manifestations

## LES MAIRIES

### ANGOVILLE-AU-PLAIN

02 33 71 99 58  
commune-angoville-au-plain@orange.fr  
Le jeudi de 11h à 12h

### BRÉVANDS

02 33 42 14 46  
mairie.brevands@wanadoo.fr  
Le vendredi de 14h30 à 18h

### BRUCHEVILLE

02 33 71 55 46  
mairie.brucheville@orange.fr  
Le jeudi de 9h30 à 10h45

### CARENTAN (siège social)

02 33 42 74 00  
Fax : 02 33 42 74 29  
mairie.contact@carentan.fr  
www.carentan.fr  
Du lundi au jeudi: 8h45 à 12h15 / 13h15 à 17h45, le vendredi: 8h45 à 12h15 / 13h15 à 16h45  
Accueil CNI/Passeport : du lundi au vendredi 9h à 11h30 / 13h30 à 17h (le vendredi 16h)

### CATZ

02 33 42 43 38  
mairie.catz@wanadoo.fr  
Le vendredi de 14h à 17h

### HOUESVILLE

02 33 42 07 08  
mairie.houesville@wanadoo.fr  
Le jeudi de 9h à 12h

### MONTMARTIN-EN-GRAIGNES

02 33 56 81 76  
mairie.montmartinengraignes@wanadoo.fr  
Le mardi de 8h à 12h

### SAINT-COME-DU-MONT

02 33 42 41 87  
mairie.stcomedumont@wanadoo.fr  
Le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h

### SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

02 33 42 10 56  
mairie.shp@wanadoo.fr  
Du lundi au jeudi: 9h à 12h / 13h30 à 18h, le vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 17h  
Accueil CNI/Passeport (installation d'un 2ème dispositif courant 2019)

### SAINT-PELLERIN

02 33 42 13 04  
Mairie.stpellerin@wanadoo.fr  
Le jeudi de 14h à 18h

### LES VEYS

02 33 42 17 86  
commune-de-les-veys@wanadoo.fr  
Le mardi de 13h30 à 17h30

### VIERVILLE

06 77 16 18 13  
Permanence élu:  
le mercredi de 8h à 8h45  
mairie.vierville@orange.fr

## EDITORIAL

2019 est une année à marquer d'une pierre blanche pour notre territoire. En effet, c'est la première année de la commune nouvelle dans sa version très élargie. Elle sera aussi marquée par deux événements exceptionnels : le 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement et le départ du Tour des Ports de la Manche.

Le nouveau conseil municipal s'est réuni plusieurs fois dans la salle de théâtre car, en raison du nombre important de conseillers (environ une centaine), nous sommes obligés d'utiliser des locaux appropriés. C'est une situation provisoire puisque, l'an prochain, seuls 35 conseillers seront élus et pourront regagner alors la salle de la mairie. Vos maires délégués se rencontrent toutes les deux semaines. En mars dernier, un programme ambitieux d'investissements a été voté. Aucune commune déléguée n'est oubliée. Plusieurs projets importants (cinéma, logements en centre-ville) dont les études sont terminées vont enfin pouvoir commencer.

Le 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement est annoncé comme exceptionnel avec la présence en force de militaires et de dignitaires américains dont certains de très haut rang. L'ampleur des manifestations n'aura jamais été aussi importante. C'est le résultat de l'investissement de tous depuis de nombreuses années (municipalité, associations comme Carentan Liberty group, les amis de la 101<sup>ème</sup> Airborne ou encore CAPA, les deux musées du territoire, DDay Expérience et le Normandy Victory Museum). Une cinquantaine de vétérans est également annoncée. Certains recevront la Légion d'honneur pendant la cérémonie du Carré de Choux. On ne remerciera jamais assez les personnes qui organisent et financent leur voyage sans oublier les familles qui les reçoivent. Plusieurs centaines de militaires séjourneront sur l'hippodrome pendant 10 jours. Si les conditions météorologiques le permettent, un parachutage d'envergure est prévu avec, pour la première fois, la participation de militaires américains qui seront largués à partir d'avions à atterrissage vertical. Plusieurs cérémonies sont planifiées à Carentan, Angoville, Saint-Côme-du-Mont, Brévands et Saint-Hilaire-Petitville. De nombreuses animations vous sont proposées. Les dates et heures de tous ces événements vous seront communiquées dans un document spécifique qui vous sera distribué.



## Jean-Pierre Lhonneur,

Maire de la commune nouvelle  
Carentan-les-Marais,  
Maire délégué de la commune historique  
Carentan

Début juillet, le Tour des Ports de la Manche revient à Carentan les Marais après de longues années d'absence. Le Haut-Dick accueillera plus de 100 bateaux et leurs équipages. Cela créera une effervescence inhabituelle sur ce site d'ordinaire relativement tranquille. Tout le monde est invité à découvrir les différents bateaux, à visiter le village et à assister à un spectacle d'envergure gratuit tous publics qui vous sera proposé en soirée sur l'aire de carénage.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin et une bonne découverte pour les habitants des communes nous ayant rejoints en janvier dernier.

Bien à vous,

Votre Maire

J.-P. Lhonneur

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lhonneur.

Responsable de la rédaction : Annie-France Fossard.

Rédaction : J.-P. Lhonneur, A.-F. Fossard, I. Anquetil, Mairies déléguées.

Crédits photos : Studio 44, Studio Debeaupre, A.-F. Fossard, Conseil départemental, C. Delacoutte, M. Blot, Adobe Stock, Mairies déléguées, CCAS, Service des Sports, site officiel de Claudio Capéo <http://www.claudio-capeo.com>.

Mise en page : A. Hasley - Conception graphique : Studio 44

Imprimerie : Le Révérend - Valognes

## // ANGOVILLE-AU-PLAIN

Angoville-au-Plain est une commune agréable, preuve en est que des jeunes couples y font construire.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 nous étions 101 habitants dont 32 âgés de moins de 20 ans et seulement 18 âgés de plus de 60 ans. La moyenne d'âge est de 37 ans.

Le 6 janvier Daniel Hamchin, Maire délégué, a présenté ses vœux à la population lors de la traditionnelle galette des rois et la venue du Père Noël. A cette occasion, il a rappelé que **les incivilités** commises au niveau des containers seraient sanctionnées et qu'il appartient à chacun de faire en sorte de maintenir notre village propre pour le bien de tous. Malheureusement cela continue....

Nous rappelons également que la **vitesse est limitée à 50km/h** et qu'il serait bon de la respecter. Le virage des Prêles a été élargi pour plus de sécurité.

Du point de vue des **travaux, l'épavage et l'élagage de la chasse des Quesnots** ont été effectués pour un futur chemin pédestre sécurisé. Les chemins de terre ont été encaissés.

**Un logement vacant dans l'ancien presbytère est à louer.** Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie ou à Madame Magali Lelong de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin ou encore à Maître Jérôme Lemaître.

En ce qui concerne **notre église**, la statue de Saint-Sébastien reprendra sa place fin mai après avoir été restaurée par



galette des rois 6 janvier 2019



église d'Angoville-au-Plain

Frédéric Rouchet (restaurateur de sculptures). Un nouveau bénitier sera apposé suite au vol de l'ancien. En ce moment l'entreprise Quiédeville continue les travaux sur les murs extérieurs Nord-Ouest. A ce propos, nous tenons à signaler qu'en ce qui concerne l'église, les frais occasionnés par les travaux sont pris en charge par l'association de sauvegarde.

Odette Becquerelle Adjointe,  
Daniel Hamchin, Maire délégué

> Nous vous rappelons que notre cérémonie relative à la commémoration du D.DAY aura lieu le 8 juin 2019.

> Messe à 10h30, hommage à la stèle Robert Wright et Kenneth Moore à 11h30 en présence des vétérans et des soldats américains.

> Le lundi 10 juin 2019 à partir de 9h30 (selon les conditions météorologiques) aura lieu un parachutage grâce à l'association Liberty Jump Team.

Cette année, à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement, nous attendons beaucoup d'Américains pour visiter notre église.

## // BRÉVANDS

Le samedi 26 janvier 2019, **Anne-Marie Routrou recevait la médaille de la ville** des mains de Jean-Pierre Lhonneur et la médaille de l'Assemblée Nationale par Philippe Gosselin. Elle a reçu le titre de **championne de France handisport en tir Fita, catégorie vétérans, en 2018**. Elle a été présente en mars 2019 à Calais, pour le championnat de France en salle et participera au championnat fédéral à Arcachon en Handisport fin mai 2019.

**Le repas des aînés** a eu lieu le dimanche 21 octobre 2018 au restaurant « Le Fleurion » à Le Désert. 34 personnes étaient présentes pour partager ce moment de convivialité.

**La salle des fêtes a été rénovée** : peintures, murs et sol ; remise aux normes des sanitaires, pour un montant total de 48 235 € sur 2018/2019.

Le 9 décembre 2018, **le Noël des enfants**, organisé par le Comité des Fêtes, avait lieu dans la Salle des fêtes de Les Veys.

Le Père Noël était vivement attendu par de nombreux enfants qui ont vu leur patience récompensée par les cadeaux.

Nous tenons à remercier Monsieur Haize, maire délégué de Les Veys, qui a généreusement prêté la salle des fêtes, celle de Brévands étant en travaux.



## // BRUCHEVILLE

Commune de 143 habitants avec un territoire de 1 333 ha, Brucheville possède un bâti remarquable constitué de **manoirs et de demeures anciennes** que l'on découvre par de nombreuses routes et chemins ruraux.

On commencera d'abord par son **église Saint-Hilaire** avec son clocher roman, classé monument historique du 12<sup>ème</sup> siècle qui a été entièrement restauré par d'importants travaux.

Parmi les remarquables propriétés :

**Le manoir**, d'une admirable harmonie situé près de Saint-Marie-du-Mont, date du 17<sup>ème</sup> siècle.

**Le manoir de Beaucron**, des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles, restauré ces dernières années, accueille le public avec ses chambres d'hôtes.

**Le manoir des Rousselières**, du 17<sup>ème</sup> siècle, servit de quartier général au commandement du camp d'aviation américain en juillet et août 1944.

**Le manoir de Barville** des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles.

A côté de tous ces manoirs, existent de nombreuses demeures marquées, elles aussi, par un passé riche en histoire.

Citons : **Rochefort**, la ferme du **Bas-Cardon**, la demeure du **Grand Néville** et du **Petit Néville** et également la **Fisée**, qui datent des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles.

Dans ce bel ensemble de propriétés, **Brucheville** c'est aussi un important **réseau de chemins ruraux** favorables aux randonnées pédestres dans un environnement paisible.

André Tourraine



### CARENTAN-LES-MARAIS, VILLE APPRENANTE

Mardi 2 avril 2019, Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des services de l'Education Nationale de la Manche, et Monsieur L'honneur, Maire, ont signé une convention **Carentan-les-Marais Commune apprenante**. Cette convention de préfiguration permet de mettre en œuvre la construction d'un partenariat (démarche et coopération) et de définir les initiatives locales (actions, innovations, expérimentations) qui seront planifiées et conduites sur trois ans. Elle aura pour objectif d'établir un diagnostic des besoins de formation dans le territoire en fonction des activités économiques mais aussi d'observer les conditions de vie, logement, moyens de déplacement... Elle s'inscrit dans la dynamique de construction d'un réseau de territoires apprenants à l'échelle de la région normande. Carentan-les-Marais est la première ville de la Manche à signer cette convention et la seconde, après Vire, pour la Normandie.



### ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

En collaboration avec l'association **Entreprendre pour Apprendre Normandie**, il a été décidé de mener une expérimentation dans deux classes de la circonscription de Carentan (Ecole Les Hauts Champs) et la circonscription de Cherbourg EST (Saussemesnil-Ruffosses et Valognes) avec un **projet intitulé « ma commune »**. Les élèves, par groupes de 3 ou 4, après avoir découvert les activités économiques de leur commune, ont identifié une activité manquante selon eux sur leur territoire. Ils en ont défini les grandes lignes et ils ont construit une maquette de l'activité en question. Mardi 2 avril, à la salle des fêtes de Carentan, ils ont présenté les maquettes réalisées. Les projets sont nombreux : complexe sportif pour enfants et adultes, patinoire, bowling, terrain multisports, fast-food (mais on veut savoir d'où vient la nourriture, comment elle est fabriquée, qu'elle soit locale disent-ils), les vélos à assistance électrique connectés pour une utilisation en libre-service, vélo-taxi, abris vélos... création d'une maternité... village bio avec vente à la ferme.

Au moment de la remise des diplômes à chaque élève, les adultes présents, dont Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames les Inspectrices des circonscriptions de Carentan et Cherbourg, Monsieur le Maire de Carentan, exprimaient leur satisfaction face aux projets présentés et notaient avec insistance l'éloquence des élèves pour présenter et défendre leurs projets.



### CONGRES DE L'ASSOCIATION LES FLEURS DE LA MEMOIRE

Ce dimanche 7 avril 2019, les membres de l'association des Fleurs de la Mémoire ont été invités au congrès annuel. Celui-ci s'est tenu à Carentan-les-Marais, dans le gymnase du Haut-Dick. Plus de 350 adhérents ont assisté aux échanges en présence de Georges-Pierre Joret, Président de l'association ; des membres du bureau ; du conseil d'administration ; de Jean-Pierre Lhonneur, Maire de Carentan-les-Marais et Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin ; d'Annie-France Fossard, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire ; de Sébastien Lesné, conseiller municipal en charge des cérémonies ; de Maryse Le Goff, conseillère départementale de la Manche; d'Eric Beaty, attaché économique et commercial au Consulat de Rennes représentant le consul des Etats-Unis ; de Scott Desjardins, superintendant du cimetière américain de Colleville-sur-Mer ; d'Henri Millet, Maire de Sainte-Marie-du-Mont et de Charles de Vallavieille, Président de l'association du Musée d'Utah-Beach.

Le directeur du lycée Saint-Joseph de Doué-en-Anjou, les membres de l'équipe enseignante et des élèves ont fait le déplacement pour ce congrès afin de présenter l'une de leurs réalisations pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement : la création, en collaboration avec un groupement de rosieristes locaux, d'une rose baptisée **Remember** du nom de l'hymne de l'association des Fleurs de la Mémoire et en hommage aux soldats de toutes nationalités qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Après les présentations des différents rapports d'activité, le congrès s'est achevé par une table ronde en présence de Marthe Rigault-His, qui a vécu de très près tous les événements liés au débarquement et plus précisément les combats de Graignes. Marthe et sa famille ont caché des parachutistes tombés par erreur dans les marais proches du village et de la ferme, ont récupéré des armes et des munitions, ont exfiltré les soldats vers Carentan qui venait d'être libérée. Marthe et sa famille ont ensuite sillonné les routes de la Manche pour fuir l'avancée des combats pour se retrouver dans la région de Villedieu-les-Poêles. Ce n'est que fin août 1944 qu'ils reviendront dans leur ferme.

Patrick Fissot, professeur d'histoire au lycée Sivard de Beaulieu, historien et écrivain, a, quant à lui, fait un rappel historique de ce que fut l'arrivée des troupes allemandes à Carentan et sa région. Il a ensuite évoqué l'occupation et enfin la libération avec l'arrivée des soldats américains largués à Carentan et Sainte-Mère-Eglise et sur la plage de la Madeleine, baptisée Utah-Beach par l'état-major allié.

Après le repas partagé dans le gymnase, les convives se sont rendus à Utah-Beach pour une émouvante cérémonie au monument fédéral, en présence d'une importante délégation de porte-drapeaux et d'élèves du collège Saint-Exupéry de Sainte-Mère-Eglise. Avec leur professeur et l'équipe enseignante, ils ont réalisé différents tableaux (énoncés des noms des victimes, chorégraphies) emmenant ainsi vers la plage les participants.

En partenariat avec l'association Les fleurs de la mémoire, le Cimetière Américain de Colleville-sur-Mer et le Musée Normandy Victory Museum de Catz, chaque année, l'association Les Amis de la 101<sup>ème</sup> Airborne et la Ville proposent à des jeunes issus des écoles primaires de participer à un projet fondé sur un travail de mémoire à l'occasion du Mémorial Day (Journée du souvenir américain pour toutes les victimes militaires des conflits armés).



Les membres de l'association Les Amis de la 101<sup>ème</sup> Airborne de Carentan ont alors distribué 400 roses qui ont été déposées sur la plage en hommage à toutes les victimes.

Un verre de l'amitié, dans l'enceinte du musée, a ensuite mis un point final à cette émouvante journée. Elle marque ainsi le début des commémorations du 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement qui vont ponctuer juin prochain.

Site internet Les Fleurs de la Mémoire :

[www.lesfleursdelamemoire.com](http://www.lesfleursdelamemoire.com)



### HOPKINSVILLE

Une délégation d'élus s'est rendue en mars dernier à Fort Campbell pour accompagner un groupe de 24 lycéens du lycée Sivard de Beaulieu. Fort Campbell est le siège de la 101<sup>ème</sup> Airborne, la division américaine qui a libéré Carentan en juin 1944.

La délégation était composée de Philippe Gosselin, député de la circonscription ; Jean-Marc Lefranc, Président du Comité du Débarquement ; Jean-Pierre Lhonneur, Maire de Carentan les Marais, Sébastien Lesné, conseiller municipal en charge des manifestations patriotiques et Anne-Laure Marteau représentant la Région Normandie. Le groupe de lycéens était emmené par Patrick Fissot accompagné par Thomas Viel, professeur d'histoire et Isabelle Farges, professeur d'anglais. Deux reporters de France 3 Normandie se sont également joints à la délégation afin d'en effectuer un reportage complet.

Cet échange est le résultat de discussions menées au fil des années entre les différents généraux en charge de cette division et les élus de Carentan les Marais qui souhaitaient établir un jumelage entre Carentan et Fort Campbell. Compte tenu des changements très fréquents au commandement de cette base (tous les 2 ans), en juin dernier, le général Royer a conseillé de se rapprocher de la ville la plus proche de la base, Hopkinsville, et s'est engagé à établir des contacts avec les représentants de celle-ci. Deux jours après son retour sur place, les premiers échanges de mail ont eu lieu, des contacts ont été pris entre le lycée de Carentan



et une high school de cette ville, une présentation détaillée de Carentan a été envoyée... Bref, le projet de voyage était parti sur de bons rails !

Les lycéens et la délégation ont été chaleureusement reçus à la fois par le général Winski, nommé récemment à la tête de cette division, ainsi que par Mr Hendricks, Maire d'Hopkinsville. Tout le monde a visité la base et le musée où la bataille de Carentan occupe une large place. Les élèves et les élus ont même effectué des descentes en rappel comme les soldats le font en exercice ! Une

réception officielle a été organisée par la Ville pour la signature d'une charte d'amitié avec Carentan les Marais. Des visites de sites et d'entreprises ont été proposées dont celle de la première unité mondiale de production de boules de bowling ainsi qu'une distillerie de bourbon.

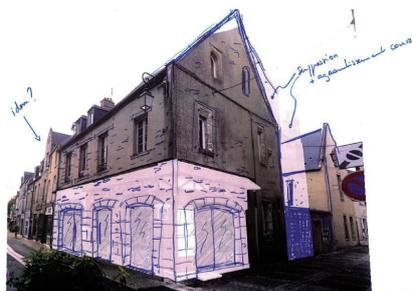
D'un côté comme de l'autre, tous souhaitent la poursuite de ces échanges et certains se retrouveront peut-être en juin lors des cérémonies du DDoy 75...

### IMMEUBLE RICOU

Immeuble sis 2 rue du château et 1 rue de l'Arsenal

La ville de Carentan a acquis cet immeuble en 2015 dans le cadre de la réurbanisation du centre-ville, un projet qui est financé par l'État, la Région et le Département par le biais de contrats pluriannuels.

La réhabilitation a été confiée à Mme Lerouxel, architecte, et la SNC Lebas Maloisel, économiste de la construction. Les plans définitifs sont en cours de validation par l'architecte des bâtiments de France. Elle sera suivie par le dépôt du permis de construire à la fin du mois de mai. Des travaux préalables seront effectués simultanément tels que le désomantage et la démolition des nombreuses cloisons intérieures qui ont été mises en place au fur et à mesure de la vie de cet immeuble. Dans sa version finale l'immeuble sera composé de deux appartements de standing et d'un ensemble rez-de-chaussée et cave pouvant accueillir un restaurant ou un magasin. La cave en voûte d'une surface de 80 m<sup>2</sup> sera de toute beauté après réhabilitation et mérite que le public puisse y avoir accès afin de découvrir ce patrimoine oublié.



### RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES PRÉCISIONS

Vous le savez tous, la salle des fêtes a été rénovée au cours de l'été dernier. Le résultat est tout à fait satisfaisant quant aux aménagements et à la décoration de la salle de bal. Beaucoup d'entre vous ont été agréablement surpris de découvrir les pierres du mur extérieur côté rue de la halle. Les mêmes ont été déçus de les voir recouvertes d'un enduit quelques semaines plus tard. Mes collègues et moi-même tiennons à vous préciser que ce n'est pas notre choix. Nous voulions les laisser en l'état en les jointant à la chaux. La décision d'apposer un enduit émane de Madame l'architecte des bâtiments de France, la salle des fêtes étant dans le périmètre protégé de l'église.

### COMMUNE LABELLISÉE

#### « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Latitude Manche (Agence d'attractivité territoriale de la Manche) est chargée par le Conseil Départemental de la mise en œuvre de la "Campagne Paysage et Fleurissement" et de l'animation du réseau des communes engagées dans une démarche d'embellissement dans le département de la Manche, enjeu de qualité de vie et d'attractivité.

La Ville de Carentan-les-Maraix a souhaité s'engager dans cette campagne :

- pour améliorer la qualité de vie des habitants et l'accueil des visiteurs,

- pour qualifier l'image de la commune,
- pour développer l'économie locale,
- pour favoriser la cohésion sociale,
- pour agir en faveur de l'environnement...

Elle vient d'obtenir dans le palmarès départemental 2018 la première Fleur. Ce label lui a été remis le lundi 8 avril 2019 au Conseil Régional. Félicitations aux agents du service Espaces Verts.



### MÉDIATHÈQUE

Depuis avril 2018, la médiathèque de Carentan-les-Maraix a rejoint le Réseau Canopé, ce qui fait d'elle un point relais supplémentaire dans le centre Manche.

#### Qu'est-ce que le Réseau Canopé ?

Connu autrefois sous le nom de CRDP (Centre Régional De Ressources Pédagogiques), il édite des ressources pédagogiques transmédiatiques (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative. Acteur majeur de la refondation de l'école, il conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique. Il est en outre placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Aussi, afin de faire connaître l'existence de ce nouveau point relais, des animations sont proposées à la médiathèque de Carentan-les-Maraix avec en ligne de mire, une présentation du service au corps enseignant qui a été invité aux différentes

journées.

Des ateliers du Réseau Canopé se sont déroulés à la médiathèque de Carentan-les-Maraix les 6 mars et 3 avril 2019 :  
> Mercredi 6 mars 15h-17h :

Présentation du Réseau Canopé (stand d'exposition avec quelques ressources).

Deux ateliers ont été proposés « Initiation au codage : les premiers pas en programmation branchée et débranchée », utilisation de blue bots et « découverte du jeu de plateau Planète code. » Ils ont réuni 12 enfants de 8 à 10 ans.

> Mercredi 3 avril 15h-17h :  
Présentation du Réseau Canopé (stand d'exposition avec quelques ressources).

Là encore deux ateliers :  
15H30 : Lecture de « Noun, l'hippopotame bleu des bords du Nil », collection Le Pont des Arts groupe d'enfants de 3 à 6 ans – 8 enfants

15H30-16h30 : Atelier « Découvrir la BD numérique » 10 à 14 ans – groupe de 15 adolescents. 10 enfants ont participé.

### INFORMATIONS PRATIQUES



Afin de désengorger le service Passeport/Carte d'identité de la mairie de Carentan et de répondre à l'ensemble des demandes des usagers, un deuxième dispositif informatique traitant les demandes sera prochainement installé à la mairie de la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville.

A compter du mois de mai, le service de Saint-Hilaire-Petitville sera ouvert :

Du lundi au jeudi de 9h15 à 11h et de 13h45 à 17h15

Le vendredi de 9h15 à 11h.

Le service des eaux a également déménagé à la mairie de Saint-Hilaire-Petitville.

Il est joignable au 02 33 42 74 22 ou par courriel [k.fauny@carentan.fr](mailto:k.fauny@carentan.fr)

Le service des eaux est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45

Le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45

Un guichet unique de l'urbanisme pour le secteur de Saint-Hilaire-Petitville est maintenu à la mairie de Saint-Hilaire-Petitville.

### PROCHAINES DATES

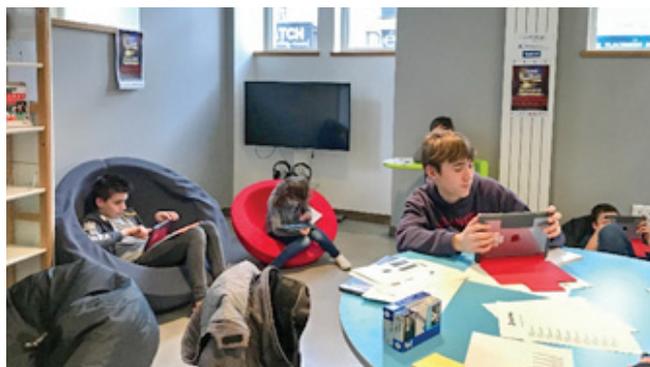
#### Mercredi 29 mai 15h-17h :

15H : présentation Réseau Canopé (stand d'exposition avec quelques ressources)

15H30 – 16h30 : « Débattre sur le numérique avec le jeu de plateau Médiasphères » – groupe d'adolescents 12 à 16 ans – 5 personnes

15H30-17h : « WEB télé, mon livre préféré » - groupe d'adolescents 12 à 16 ans – 6 personnes

Renseignements et inscriptions au 02.33.42.74.25 ou sur [mediatheque@carentan.fr](mailto:mediatheque@carentan.fr)



## CARENTAN-LES-MARAIS

### DÉPART INÉDIT POUR LE TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

35<sup>e</sup> ÉDITION  
**TOUR DES PORTS  
DE LA  
MANCHE**

7 JUILLET • Carentan-les-Maraais / Cherbourg-en-Cotentin  
• 8 JUILLET • Cherbourg-en-Cotentin / Port Diablette  
• 9 JUILLET • Port Diablette / Guernesey  
• 10 JUILLET • Guernesey / Barneville-Carteret  
• 11 JUILLET • Barneville-Carteret / Jersey • 12 JUILLET • Jersey / Granville

**7 > 12  
JUILLET  
2019**

Plus d'infos sur [tourdesports50.fr](http://tourdesports50.fr)

LA MANCHE  
LE DÉPARTEMENT

manche.fr

Pour sa 35<sup>ème</sup> édition, le Tour des Ports de la Manche innove avec un grand départ depuis le port de Carentan le 7 juillet prochain ! Cette régates relie tous les ans, en juillet, différents ports de plaisance de la Manche et des îles anglo-normandes. Le bassin de navigation unique et le parcours fantastique où se retrouvent 110 équipages et 700 navigateurs font du Tour des Ports de la Manche l'une des plus grandes courses à la voile en France et la plus importante de Normandie.

Le Tour des Ports de la Manche est pensé pour être bien plus qu'une course et qu'un podium. Si les participants sont toujours présents pour concourir d'un point de vue sportif, ils viennent aussi, et pour certains depuis les premières éditions, pour l'ambiance qui y règne.

Une course en mer mais aussi une fête à terre !



1984, un des bateaux sponsorisés par Cuisimer remonte le canal pour une arrivée dans le port de Carentan

## UN TRÈS BEAU SPECTACLE À VENIR

C'est à l'occasion du Tour des Ports de la Manche que la Ville proposera le samedi 6 juillet prochain un concert d'envergure, permettant de valoriser les infrastructures du port de Carentan et son environnement. Elle mettra un accent tout particulier sur une culture populaire et intergénérationnelle en offrant le spectacle de Claudio Capéo, un artiste au timbre de voix remarquable et aux mélodies entraînantes !

A noter que la première partie de cette soirée musicale nous réservera de très belles surprises.





## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les élus et les anciens combattants se sont retrouvés à la mairie de Catz pour un dépôt de gerbe au monument aux Morts. Un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes de Catz a clôturé cette commémoration suivie d'une cérémonie religieuse en la Paroisse Saint-Léon de Carentan l'après-midi.

## RÉNOVATION DES STATUES

Deux statues ont également été rénovées. La statue Saint Ortaire a bénéficié d'une aide de la DRAC.



Statue Vierge à l'enfant



Statue Saint Ortaire



tableau Saint Ortaire



tableau Immaculée Conception



tableau l'Annonciation

## ARBRE DE NOËL

Le dimanche 16 décembre 2018, onze enfants de moins de 10 ans, dont Jules, 2 mois et demi, étaient invités à l'arbre de Noël. Accompagnés par de nombreux parents, ils ont été surpris de voir l'homme à la barbe blanche arriver en calèche, tractée par Ali, un poney appartenant à Michel T'Sjoen, de Saint-Hilaire-Petitville. Une carte cadeau d'une valeur de 20 € et des friandises ont été remises à chaque enfant puis un goûter a été offert par la municipalité aux petits comme aux grands.



## RÉNOVATION DE TABLEAUX

Trois tableaux ont été rénovés dans l'église paroissiale Saint-Gregoire de Catz avec l'aide de la DRAC et du Conseil Départemental.

## TRAVAUX

Rénovation de la façade de la mairie en joints apparents et rénovation du lavoir.



## REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas s'est déroulé **dimanche 7 octobre 2018**, après une messe célébrée à Carentan-les-Marais en l'honneur des anciens. Chaque année, à la même époque, la commune invite ses aînés à partager un moment convivial autour d'un déjeuner servi à la salle des fêtes.

La doyenne, Madeleine Lecesne, 94 ans, a présidé l'assemblée aux côtés d'André Gidon, 86 ans ; Lucienne Duprey, 91 ans, n'ayant pu assister à l'événement. En présence des 23 convives, le Maire, Pierre Violette, a rappelé que les aînés sont la mémoire vivante de la commune : « Nous leur souhaitons la meilleure santé possible. Nous avons également une pensée toute particulière pour les personnes disparues ». Le repas offert par la municipalité et le CCAS, a été préparé par Monsieur Blondel Jean-François, traiteur à Périers, et servi bénévolement par Fabien Scelles et Noah Jeanne avec l'aide des membres du CCAS. Cette journée fut très appréciée par tous les convives.

## // HOUESVILLE

### TRAVAUX PRÉVUS POUR 2019

- » Effacement des réseaux électricité et téléphone place du 8 juin,
- » Rénovation intérieure complète du logement N°16 l'Eglise (terminé),
- » Pose de rideaux dans la salle des fêtes,
- » Echange de l'horloge électrique de l'Eglise,
- » Installation d'un lave-vaisselle dans la salle des fêtes (terminé),
- » Amélioration des écoulements d'eau de pluie de la route du Pommier (terminé) en attente réfection de la bande de roulement par la CCBDC,
- » Echange de poteaux électriques sur la ligne moyenne tension (zone du Marais, Moulin, Rouge Couture) par ENGIE (EDF) (en cours).

Nota : concernant les travaux d'effacement des réseaux d'électricité et de téléphone dans la zone de la place du 8 juin (anciennement place de l'église), si dans un premier temps l'aspect esthétique sera visible, c'est avant tout la protection des réseaux qui est recherchée.

Il suffit de regarder la multitude de branchements et dérivations partant dans toutes les directions sur le poteau situé à la sortie de l'église pour en comprendre la nécessité.

Ces travaux importants seront gérés par le SDEM et devraient débuter au cours du deuxième semestre 2019 pour s'achever en 2020.

L'ampleur des travaux occasionnera une certaine gêne, des bruits de machine, des difficultés de circulation et autres nuisances troubleront la quiétude du centre de notre village pour une durée inhabituelle. Nous nous en excusons.

### TAILLE DES HAIES

Les services de l'EDF et du Téléphone (fixe) nous demandent de rappeler aux personnes qui sont concernées, qu'elles sont tenues de tailler les haies qui leur appartiennent sur les zones de passage des câbles afin d'éviter toutes coupures intempestives du réseau lors des épisodes météorologiques violents.



### INFORMATION

Pour des raisons d'économies d'énergie et de limitation de pollution lumineuse, l'éclairage public sera coupé de 23 h à 5 h du matin. Les zones accidentogènes de la Croix Pan, de la place de l'Eglise et du carrefour des Quesnils ne sont pas concernées par cette modification. Cette opération devrait être effective à l'issue des travaux du SDEM.



> **Cérémonie de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre Mondiale**, le mercredi 8 mai à 11 h au Monument aux Morts

> **Lamise au marais** aura lieu le vendredi 17 mai (sauf problème de dernière minute).

> **Les élections Européennes** auront lieu le dimanche 26 mai à la Mairie de Houesville pour les inscrits, ne pas oublier de se munir d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur.

> **La Saint Gilles** aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> septembre

## LE REPAS DES ANCIENS

### Une spécificité bien veysienne

Comme dans toute commune qui se respecte, le traditionnel repas des anciens a lieu chaque année. Pourtant une particularité est à noter en ce qui concerne Les Vey. En effet, depuis des décennies, point de traiteur, point de cuisinier professionnel, point de plats préparés, point d'invitation au restaurant ...

Mais alors me direz-vous ? Et bien l'ensemble du conseil municipal, aidé de quelques bonnes volontés, retrousse ses manches et participe en fonction des capacités de chacun à l'élaboration de cette agréable manifestation annuelle.

Décoration de la salle, dressage des tables et bien sûr préparation du repas, tous s'activent dans la joie et la bonne humeur pendant les jours qui précèdent le banquet.

Cela n'est pas toujours facile pour des amateurs mais les moments de doute sont vite balayés par l'entrain et l'esprit de groupe qui se dégagent de l'équipe.

Ce procédé nous permet à prix égal de servir des produits nobles et locaux (homard, coquilles Saint-Jacques, lotte ... pour les produits de la mer, tournedos, gigot, magret de canard ... pour les viandes), sans grever notre budget fêtes et cérémonies.

De plus nos anciens sont servis par des jeunes de la commune, ce qui nous donne l'occasion de tisser des liens intergénérationnels. Cette formule rencontre un vif succès auprès de nos aînés et de nos invités car tous déclarent unanimement avoir passé une excellente journée et prennent rendez-vous pour l'année suivante.

Le passage en commune nouvelle n'a rien changé à cette sympathique coutume et nous espérons qu'il en sera encore de même pour de nombreuses années.

Michel Lechevallier



## LE PONT DU VEY

### porte bien ses 194 ans !

Quand il n'y avait pas de pont, on franchissait la Vire à gué sur Auville. Vey vient du mot latin vadum, qui veut dire gué.

Dans le courant du 18<sup>ème</sup> siècle, plusieurs projets de construction d'un pont sur la Vire furent étudiés.

Le 17 frimaire de l'an V (1798), la convention reprit le projet. Pendant qu'il était à l'étude, un pont étroit et fragile fut posé pour permettre le passage des piétons.

En 1805, Napoléon 1<sup>er</sup> a décidé la construction du pont du Vey. L'adjudication des travaux a eu lieu le 14 vendémiaire de l'an XII (6 octobre 1805).

Monsieur Lescaille, ingénieur en chef du département du Calvados, fit construire « l'œuvre d'art » en maçonnerie de granit, elle se composait de 5 arches de 6 mètres d'ouverture.

Les travaux furent effectués sous les ordres de l'ingénieur Pattu. En 1810 et 1811, il a fallu dévier la rivière. 400 prisonniers espagnols furent employés à donner un nouveau lit à la Vire pour permettre la mise en place des fondations.

En 1812, 650 pilotis, de 18 à 19 mètres de longueur, furent enfouis pour former le soutien des arches.

La pose de la première pierre eut lieu le 30 août 1817, en présence du Comte de Montalivant, Préfet du Calvados.

Cet important travail fut interrompu pendant 3 ans pour manque de crédits. Les dépenses étaient, il est vrai, considérables pour l'époque : 1 159 459 Francs !

En 1821, les travaux reprirent pour se terminer le 1<sup>er</sup> mai 1824. Ils avaient duré 19 ans.

Un péage fut instauré dont le produit fixé évalué à 40 000 Frs par an. Le tarif de passage des voitures variait de 1,50 Frs à 3 Frs et de 4,50 Frs à 6 Frs, selon qu'elles étaient attelées à 1 ou 2 chevaux et portées sur 2 ou 4 roues.

Le droit de péage fut supprimé en 1847 car il était impopulaire et une entrave au commerce.

En 1826, les portes à flot furent posées pour empêcher la mer de remonter à l'amont. Suite à des réclamations réitérées, leur suppression fut décidée en 1843, à la satisfaction des marinières et des cultivateurs.

Entre 1843 et 1854, on a réalisé des digues en moellons qui ont régularisé définitivement le cours maritime de la Vire en aval du pont du Vey.

La navigation était dangereuse sous le pont. Afin d'y remédier, de 1866 à 1870, 2 arches supplémentaires, appelées arches marinières, furent ajoutées.

En 1902, une pile fut supprimée et les 2 arches remplacées par un tablier de fer. Cette modification rendit plus facile le passage des chalands et gabarres qui transportaient de nombreux matériaux et notamment de la tange.

En 1940, lors de l'invasion allemande, l'arche marinière fut minée et sauta. Les occupants rétablirent la circulation par un solide pont de bois.

Après la libération, cette partie de pont fut refaite et on remplacera le tablier de fer par du béton armé.

Après enquête en janvier 1957, les portes à flot furent remises en place. Les travaux confiés à l'entreprise ETPO se déroulèrent de mai 1960 à juillet 1962.

Depuis cette date, les travaux d'entretien sont réalisés par l'Union des Associations Syndicales du Bassin Inférieur de la Vire.

Texte extrait d'un article d'Albert Delisle

### IL Y A 75 ANS

Extrait du journal d'un employé de la Fromagerie Lanquetot des Veys, relatant les événements de Juin 1944.

#### Lundi 5 juin

En matinée : bombardement de Maisy d'où retard de la tournée de Grandcamp. Activité de l'aviation alliée.

En soirée : bombardement à partir de 23h sur la côte Est de la Manche et de la Baie des Veys.

Débarquement présumé pour la nuit.

#### Mardi 6 juin

Apparition de bateaux au large. Arrêt du ramassage. Parachutistes et mitraillages consécutifs. Premier passage des prisonniers parachutistes américains. Vers 6h, deux bombes d'avion sur les cités.

#### Mercredi 7 juin

Bombardement défenses côtières. Parachutages. Avions en quantité massive.

#### Jeudi 8 juin

Bombardement d'Isigny et des bateaux allemands par les avions de chasse. Bombardement de la ville matin et soir par des forteresses volantes et dans la journée par bateaux de guerre (nombreuses victimes).

#### Vendredi 9 juin

A 6 heures, le pont de la Vire brûle. Les munitions de D.C.A au pont de fer sautent. Les Allemands se replient sur l'usine Lanquetot. A 9h30, apparition sur chaussée de la halte des premières troupes américaines.

Difficultés pour franchir la Vire à marée montante. Organisation de la résistance par les Allemands.

Tentative de traversée à marée basse. Bombardement en même temps de

part et d'autre par l'artillerie. Gros dégâts provoqués à l'usine. Vers 20 heures, arrivée de la première vague américaine vers l'usine, suivie d'une deuxième.

Incendie du café Leprévost, puis de la ferme de Mademoiselle Foucher. Reddition de trois Polonais que nous remettons à la 3<sup>ème</sup> vague américaine qui prend ses positions de combats pour la nuit. Tout a été terminé à 22 h. Surveillance des foyers d'incendie. Calme relatif jusqu'à 2 h du matin. Aucun avion ne survole l'action.

#### Samedi 10 juin

Violent bombardement aux environs de l'usine, direction Catz, Brévands, etc... Le pont de la Vire est rétabli.

Aviation en masse. Chasse aux nids de résistance, capture de nombreux prisonniers. Débarquement de troupes aux autos blindées sur Brévands. Grandes quantités d'autos dans l'usine et sur les routes. Le soir, de crainte d'un retour offensif, on nous fait évacuer l'usine, repli chez Monsieur Amelot.

#### Dimanche 11 juin

Bombardement d'Osmanville et environs par aviation allemande pendant une partie de la nuit. Journée assez calme aux Veys ou après visite rien n'avait changé depuis la veille. Déplacement à Isigny pour ravitaillement « triste vision ». Tout l'après-midi, bombardement intense de la région de Carentan.

#### Lundi 12 juin

Prise de Carentan. Epuration vers Montmartin de batteries à longue portée. Soirée et nuit très mouvementées, action d'artillerie et d'aviation. Situation tendue à Carentan.

#### Mardi 13 juin

La résistance se poursuit à Montmartin. Décidons de concentrer tout le personnel à Saint-Germain-du-Pert,

où nous cherchons asile. Monsieur Lebourg de retour à l'usine la veille au soir, garde avec monsieur Fréret André et Monsieur Launay Joseph. Le soir, nous nous sommes installés chez Monsieur Mariotti.

#### Mercredi 14 juin

Organisation de la reprise du travail de 9h à 14h30, puis retour à Saint-Germain-du-Pert. Mise en dépôt de 4 000 kg de beurre chez Monsieur Jardin, pour salage sous responsabilité de Monsieur Dupont. Déplacement de Monsieur Ambrois à Carentan, resté bloqué jusqu'à 17 heures. Retour à Saint-Germain-du-Pert. Dans la nuit, bombes allemandes dans la cité et environs.

#### Jeudi 15 juin

Nuit agitée. Attaque terrain d'aviation de Cardonville par avions allemands. Aux Veys, quelques bombes dans les champs des Fontaines. Fin d'après-midi calme. Le matin, Montmartin n'était pas encore dégagée (la ville reconnaissance de Monsieur Schreck).

#### Lundi 19 juin

R.A.S Reprise du travail, nettoyages et réparations.

#### Lundi 26 juin

Reprise du ramassage lait (fabrication beurre) et lait écrémé rendu aux fournisseurs.

#### Mercredi 28 juin

Journée très mouvementée par suite de tirs de pièces lourdes sur la route nationale et pont du Vey « usine encadrée d'obus ». En fin de journée, Madame Foubert est tuée, Madame Foucher est blessée et soignée par les Américains. Du 28 juin au 7 juillet, bombardements par intermittence, région de l'usine par pièces à longue portée.

## LE CANAL DE VIRE ET TAUTE !

Le canal de Vire et Taute, ouvert en 1839, relie la Taute et la Vire sur une longueur de 11,5 km.

### Construction

En pleine révolution industrielle, est née la volonté d'établir une communication fluviale entre Saint-Lô et Carentan. Il était essentiel de contourner la baie des Veys, réputée dangereuse pour les transports fluviaux.

A l'initiative de Napoléon, le creusement du canal est entrepris. Il est achevé sous la conduite de Alfred Mosselman à partir de 1839. La canalisation de la Vire de la mer à Saint-Lô est commencée par ordonnance royale du 1<sup>er</sup> juillet 1835 et c'est la société parisienne des Sieurs Seguin Frères et Colin qui obtient, par arrêté préfectoral, la concession des canaux de Vire et Taute.

Il s'agit d'un canal qui empruntera les eaux de la Vire car, à l'étiage, les deux rivières Vire et Taute affichent une différence de niveau de 2,13 mètres.

Initialement, le projet ne comprend qu'une seule écluse à sas sur son parcours de 11,530 km. Il s'agit de celle de la Tringale à Montmartin-en-Graignes. Le creusement du canal se poursuit de 1836 à 1839. Il nécessite le travail de 250 ouvriers, auxquels on adjoint 300 détenus militaires espagnols cantonnés à Carentan.

Les fortes crues de 1838 démontrent qu'une seconde écluse est nécessaire à Porribet, à Saint-Fromond. Plus tard en 1853, l'écluse des ormes est construite à la jonction du canal avec la Taute. Sa construction s'est avérée nécessaire pour surélever au besoin les eaux dans le bief inférieur du canal lorsque les marées qui y remontent sont insuffisantes pour donner le mouillage nécessaire à la navigation.

### Utilisation

Jusqu'aux premières années du XX<sup>ème</sup> siècle, le canal connaît une activité intense. Son ouverture avait un but commercial. Des gabarres chargées de tangué (boue calcaire que l'on exploite le long de la côte pour amender les terres de culture), de matériaux de carrière, de chaux, d'engrais naviguent sur le canal. Des droits de passage étaient demandés à chaque embarcation l'empruntant.

### Navigation

Les gabarres étaient les embarcations privilégiées sur le canal. Seules des embarcations à fond plat pouvaient emprunter le canal car sa profondeur était de 1,30 mètre.

Ces longues embarcations pouvaient atteindre 13 mètres de long et 4 mètres de large.

Elles étaient tirées par des chevaux cheminant sur son halage, parfois même par des hommes et femmes. Par vent portant, les gabarres étaient gréées d'une grande voile carrée hissée sur un mât amovible.

### De nos jours

Le chemin de halage du canal est ouvert au public.



## RÉALISATIONS 2018

- » Aménagement des deux ronds-points du Rata pour la somme de 38 512 € subventionnée aux ¾ par le Conseil Départemental de la Manche.
- » Remplacement de la chaudière du logement communal de l'ancienne école au 2 route de l'Abbé Bihel.
- » Entretien de la totalité des chemins communaux avec la mise en place de 700 tonnes de cailloux.
- » Salle des fêtes : pose d'enrobé auprès du préau et pose d'un revêtement autour de la salle (en cours).

## LES PROJETS POUR 2019

- » Ponçage et vitrification du parquet de la salle des fêtes.
- » Achat d'un terrain auprès de la salle des fêtes pour agrandir le parking et créer une aire de jeux.
- » Construction de 4 petits logements à l'entrée du lotissement des lavandières (réflexion en cours avec Manche Habitat, en attente de l'autorisation de la DDTM).
- » Etude pour le chauffage de la salle des fêtes.
- » Réflexion sur la mise en place d'un éclairage à LED des réverbères.
- » Réflexion sur la création d'un second lotissement sur les parcelles constructibles à droite de l'entrée du bourg (les parcelles du lotissement des Lavandières ont toutes trouvé un acquéreur).
- » Installation d'une stèle au lieu-dit la Romerie, route des étangs, en mémoire de Marcel Roger, exécuté en 1944 à l'âge de 16 ans par les soldats allemands alors qu'il secourait les soldats américains blessés.

## // SAINT-CÔME-DU-MONT

### REPAS DES AINES

Le 14 octobre 2018, plus de soixante personnes ont répondu présentes au traditionnel repas des aînés. Elles étaient ravies d'avoir partagé l'apéritif avec Monsieur Jean-Pierre L'honneur, Maire de la commune nouvelle. Pour la deuxième année, Sylviane a animé et fait chanter nos aînés jusqu'à la fin d'après-midi. Cette animation était offerte par le comité des fêtes et l'association Sport and Come.



### NOEL DE LA COMMUNE

Le samedi 15 décembre 2018 était organisé le Noël des enfants de la commune. Une trentaine d'enfants était présente pour assister au spectacle musical burlesque animé par Igor et Toto la Bisbille, venus de Tréauville. Les deux acolytes ont bien fait rire les enfants, parents et conseillers municipaux présents. Exceptionnellement cette année, les enfants ont commencé l'après-midi par la rencontre avec le Père Noël. Malgré son emploi du temps très chargé, il a réussi à trouver un moment pour venir à leur rencontre et déposer sous le sapin les paquets qui leur ont été distribués après le goûter.



### COLIS DES AINES

Comme chaque année, la commune a offert un colis aux personnes de plus de 75 ans. Nous remercions les membres de l'ancienne commission du CCAS de la commune historique ainsi que les conseillers municipaux qui ont distribué ces colis.

#### DATE À RETENIR :

- 09/06/2019 – Commémorations du débarquement. RDV à 10h sur la place de l'église
- 21/06/2019 – Fête de la musique organisée par le comité des fêtes
- 15/09/2019 – Méchoui organisé par le comité des fêtes et l'association Sport and Come
- 13/10/2019 – Repas des aînés
- 11/11/2019 – Cérémonie au monument aux Morts
- 14/12/2019 – Noël des enfants de la commune déléguée.

## // SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

### SORTIE PÉDAGOGIQUE



à Valloire pour les CM1-CM2 de l'école Isidore Delahaye de Saint-Hilaire-Petitville

Du 10 au 18 mars 2019, les 34 CM1-CM2 de l'école "Isidore Delahaye" de Saint-Hilaire-Petitville sont allés s'initier aux joies de la montagne à Valloire. Ils étaient accompagnés de leurs deux maîtresses, Mme C. Leplont et Mme L. Lemoussu et de 4 ac-

compagnateurs. Ce projet d'un montant d'environ 26 000€ a pu se réaliser grâce à la mairie de Saint-Hilaire-Petitville, l'APE de l'école, de généreux donateurs ainsi qu'au concours de la coopérative scolaire à travers des actions mises en place. Les élèves ont pu goûter aux joies du ski à raison de 2h à 2h30 de ski par jour encadrées par des moniteurs de l'ESI, découvrir la faune et la flore, découvrir le village par le biais d'un rallye-découverte,

être sensibilisés aux risques "avalanche", observer des chamois pendant des randonnées ainsi que s'initier à la fabrication du beurre. Hébergés dans un centre PEP 50 agréé par l'Education Nationale, ils ont passé un agréable séjour, encadrés par des animateurs du centre pour les temps de repas, de ski et les veillées. Tous les élèves sont revenus enchantés de leur séjour qu'ils garderont en souvenir pendant encore très longtemps.

### INAUGURATION DE LA SALLE DE CONVIVIALITÉ

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes ont commencé en octobre 2017 et se sont terminés au début novembre 2018. Ces travaux avaient pour objectif de construire une nouvelle cuisine, l'ancienne n'était plus aux normes actuelles, de mettre toute la surface du sol au même niveau et d'en profiter pour l'isoler, de refaire des sanitaires aux nouvelles normes et d'isoler l'ensemble du bâtiment.

En ce début d'année, le samedi 26 janvier 2019, Monsieur Louis Fauny, Maire délégué de Saint-Hilaire-Petitville, en présence de Philippe Gosselin, Député, Pascal Marie, Conseiller Régional, Jean-Pierre Lhonneur, Maire de Carentan-les-Marais, l'équipe municipale et de nombreux habitants a inauguré la salle de convivialité renommée **Salle Leforestier** en hommage à la famille qui a contribué à la construction de cette salle il y a 60 ans.

Lors de son intervention, Monsieur Fauny a retracé l'histoire de la construction de cette salle.

Dans les années 58, les frères Leforestier, Raymond, Maurice et Roger aimaient aller au bal et, comme il n'y avait aucun espace disponible pour danser à Saint-Hilaire-Petitville, ils ont décidé de construire une salle. Sitôt pensé, sitôt commencé !

Une association, qui portait et porte encore un nom plein d'espoir « L'Avenir Joyeux », a été créée et a permis d'organiser des fêtes destinées à collecter les premiers francs pour financer la construction de la salle.

En 1959, la première pierre a été posée par Isidore Delahaye, Maire de Saint-Hilaire-Petitville et Madame Aubin Institutrice à cette époque.

De nombreux bénévoles rejoignent l'association, je ne les nommerai pas tous de peur d'en oublier. Les frères Leforestier, et même le beau-frère, ont bénéficié du matériel de l'entreprise de leur père, Maurice Leforestier, plâtrier carreleur et aussi adjoint au Maire à l'époque et qui deviendra le Maire par la suite jusqu'en 1977.



La construction de la salle a bénéficié :

- de dons de briques qui ne pouvaient pas être commercialisées par la briqueterie Lepelletier à la suite d'une mauvaise cuisson (en contrepartie tout le ciment devait être acheté à cette entreprise)
- de dons d'argent de Juliette Barbey, propriétaire des écuries Barbey. Elle avait la chance de posséder un bon cheval qui gagnait souvent des courses et, de ce fait, les dons étaient nombreux.
- de dons du café-épicerie qui fournissait les « casse-croûtes » aux bénévoles.

La construction a duré plus de sept années, jusqu'en 1965. Les travaux étaient essentiellement réalisés le dimanche et il fallait aussi penser à faire la fête car, comme le dit le dicton, « il faut bien que jeunesse se passe ».

Ainsi que Roger Leforestier se plaît à le rappeler : « c'était une époque formidable ».

### JARDINS FAMILIAUX DE SAINT-HILAIRE-PETITVILLE



En concertation avec les services administratifs, la commission élaborera le règlement et un cahier des charges de ces jardins familiaux.

Rétrospective  
**2015**

Terrassement, assainissement, apport de cailloux, délimitation des parcelles, création d'un chemin d'accès, installation de 2 points d'eau pour arrosages complémentaires.

Pose d'une clôture tout autour du terrain afin de garantir la sécurité de tous les usagers.

Sur chaque parcelle, création d'une dalle béton, montage d'un abri de jardin avec gouttières,

Pose d'un récupérateur d'eau de pluie d'une capacité de 350 litres.

Pose d'un portail d'entrée pour accès aux parcelles.

**2016**

Le 14 mars : Signature officielle du contrat de location avec les jardiniers, en présence de Monsieur le Maire et des membres de la commission, cérémonie suivie du verre de l'amitié.

**2017**

Construction du bloc sanitaire avec accès PMR.

**2018**

A l'entrée, bâchage des espaces herbus avec plantation de 3 pommiers et plantes dites rampantes de type bruyères...

Cette option permettra d'égayer l'entrée et également de limiter les tailles pour les services techniques.

Plantation également d'une haie de thuyas sur toute la longueur côté rivière afin de protéger les parcelles exposées au vent et éviter ainsi des conséquences néfastes sur les récoltes des légumes.

En synthèse, suite aux différents échanges avec les jardiniers, nous avons constaté leur satisfaction, une très bonne ambiance, une réelle complicité entre eux, un terrain fertile mais avant tout le « coup de patte » des jardiniers, très fiers, et à juste titre, de leurs bonnes récoltes.

Un grand merci aux services techniques et administratifs qui se sont impliqués dans ce projet.

Les Membres de la Commission  
Martine Lecaudey, Rémy Coquières  
Gilbert Letertre, Bernard Pillet

En 2015, le conseil municipal décide de créer des jardins familiaux, la commune disposant d'un terrain de 3 700 m<sup>2</sup> situé rue John Tucker.

Même s'il n'est pas utilisé, un entretien régulier est effectué par les services techniques (taille de haies, tontes ...)

La surface dédiée aux jardins est de 1 800 m<sup>2</sup>. 12 parcelles de 115 à 225 m<sup>2</sup> seront proposées à la location pour un coût annuel de 60 centimes le m<sup>2</sup>.

La gestion sera sous la responsabilité de la commune, d'où la création d'une commission qui aura pour mission d'assurer la coordination avec les entreprises et les agents des services techniques pour le suivi du chantier.

## // SAINT-HILAIRE-PETITVILLE (suite)

### SE SOUVENIR, NE JAMAIS OUBLIER...

Dans le cadre du 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement, une fresque représentant les faits marquants de l'été 1944 qui se sont déroulés sur Saint-Hilaire-Petitville, est en cours de réalisation sur le pignon de la maison du 2A rue d'Isigny.

Les fonds nécessaires à la réalisation de cette fresque insolite, furent collectés par Julien Delavier, initiateur du projet via Ulule (plateforme de collecte participative de fonds sur internet). Pascal Plantard, artisan peintre sur Saint-Hilaire-Petitville, réalisa début janvier les travaux de préparation du pignon, afin que celui-ci puisse recevoir la fresque.

Telle une fenêtre sur le passé, cette œuvre réalisée (fin avril/ début mai) par Frédéric Rauline, officiant ses talents au Normandie Victory Museum, se veut le plus intergénérationnelle possible ; mettant en valeur les hommes et les femmes, civils et militaires ayant vécu ces événements.

5 personnages doivent être représentés tels une allégorie avec un regard bienveillant sur le présent et les générations futures.

Le village de Saint-Hilaire sera représenté comme à l'époque, entouré de marais inondés du fait de l'ouverture des portes à flots par les forces allemandes. Les 5<sup>th</sup> et 50<sup>th</sup> general hospital, installés sur la commune dès la fin juillet 1944, seront également illustrés.

Une représentation tous publics, digne des plus grandes affiches de cinéma, sera dévoilée le dimanche 9 Juin à 17h00, en présence de vétérans, d'officiels, et de l'état-major américain. A noter également, la présence des élèves des écoles de Saint-Hilaire-Petitville et résidents de l'EPAHD de Carentan pour une communion du souvenir entre générations.



## // SAINT-PELLERIN

### REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 10 novembre 2018 a eu lieu le repas des aînés en présence des doyens : Madame Marcelle Frémond et Monsieur Albert Gouix.

Les aînés, les anciens combattants et les élus se sont retrouvés au monument aux morts de Saint-Pellerin pour commémorer l'Armistice du 11 novembre.

Ensuite, tout le monde s'est rendu à la salle des fêtes pour le vin d'honneur et le repas. C'est le duo Chatchouka qui a animé cet après-midi festif. Une journée particulièrement appréciée par tous. Rendez-vous est donné pour le dimanche 10 novembre 2019.



### APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Le samedi 3 novembre 2018, un après-midi jeux de société pour les habitants « petits comme grands » a été organisé par l'association « Sports et Loisirs » à la salle des fêtes. De nombreux jeux de société connus et parfois méconnus étaient mis à disposition par Béatrice, l'animatrice qui donnait des conseils et les règles de jeux. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par l'association.



### ARBRE DE NOËL

Le samedi 21 décembre 2018, un arbre de Noël pour les enfants âgés de 0 à 12 ans a été organisé par la municipalité et l'association « Sports et Loisirs ». Une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont répondu présents à cette invitation.

Tout le monde s'est retrouvé au cinéma de Carentan-les-Marais où deux dessins animés étaient proposés.

Après la séance, un goûter en présence du Père Noël a été servi aux petits ainsi qu'aux adultes à la salle des fêtes de Saint-Pellerin. Chaque enfant est reparti ravi de cet après-midi avec des confiseries et un cadeau.



## // VIERVILLE

La commune de Vierville a une superficie de 410 hectares. Ses habitants se nomment les Viervillais et les Viervillaises. Vingt et une habitations abritent 38 personnes (au dernier recensement) 55 % ont plus de 60 ans.

### Y DÉCOUVRIR :

- » La fontaine Saint-Eloi avec son lavoir où l'on peut invoquer Saint-Eloi et prendre de l'eau pour la guérison des ulcères et de l'entérite des enfants
- » La construction de l'église Saint-Eloi a débuté au XV<sup>ème</sup> siècle, elle est inscrite à l'inventaire général du Patrimoine en 1986. Elle est caractérisée par la croix de cimetière avec Mater Dolorosa, encastrée dans le mur extérieur de l'église



### CÔTÉ BALADES

- » Randonner à pied, à cheval ou à VTT par la chasse Mouray pour vous rendre à Hiesville, Brucheville ou à Sainte-Marie-du-Mont
- » Flâner par le chemin des marais
- » C'est une commune marquée par l'histoire :
- » Monsieur Léon Lenoël, Maire en 1944 raconte le débarquement et la libération de Vierville qui a fait une centaine de soldats allemands et une quarantaine d'américains morts au combat,
- » Raymond Goudard, 18 ans, décédé le 7 juin 1944 des suites de ses blessures
- » après avoir reçu une balle tirée par un soldat allemand alors que son père apportait du ravitaillement aux parachutistes américains, Henriette Davy, secrétaire de mairie et ses enfants, du réseau Libé-Nord résistants de cette seconde guerre mondiale,
- » Robert Frédérick Sink, colonel commandant le 506<sup>ème</sup> régiment de la 10<sup>ème</sup> Airborne qui libéra Vierville le 6 juin.
- » Les habitants sont invités à se distraire :
- » Pour partager la galette des rois lors de la cérémonie des vœux,
- » Pour se retrouver au méchoui du mois de juillet,
- » Pour se réunir aux repas des aînés à partir de 60 ans.



### LES TRAVAUX RÉALISÉS :

- » 2018 : rénovation du logement communal : peintures, sols, menuiseries
- » 2018 : réfection de la toiture du clocheton de l'église
- » Les projets pour 2019 :
- » Travaux de mise en conformité du logement communal et changement d'une fenêtre
- » Changement de la porte d'entrée et d'une fenêtre à la mairie
- » Travaux divers dans l'église pour limiter l'humidité et les ruissellements d'eau.

L'entrée dans la commune nouvelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 va permettre d'investir en faveur de la conservation du patrimoine architectural car la baisse progressive des dotations a suspendu les investissements et limité les excédents de fonctionnement.

Je souhaite que chacun des Viervillais trouve sa place à Carentan-les-Marais et que des liens se tissent au fil du temps pour créer une réelle dynamique communale.

Geneviève Guioç



# > GROS PLAN SUR... DIS-FRAIS



## > L'activité

Aujourd'hui, l'activité de Dis-Frais est répartie sur deux sites manchois : Saint-Hilaire-Petitville et Sourdeval.

25 camions (dont 15 stationnés à Saint-Hilaire-Petitville) transportent 11 000 tonnes de produits frais par an, dont 8 500 tonnes produites dans la Manche.

Dis-Frais est approvisionné dans la nuit par les fournisseurs qui déposent les marchandises dans un sas de réception. Vers 5h du matin, les préparateurs organisent les commandes qui sont ensuite prises en charge par les chauffeurs pour une livraison dans la journée.



## > Les fournisseurs

Les produits frais viennent des usines des Maîtres Laitiers dont Dis-Frais est une filiale, de Réo... la charcuterie de la Trappe à Briquebec... Les fournisseurs sont tous de la Région.



## > Les clients

Les clients sont des commerçants, grandes surfaces, magasins traditionnels spécialisés, collectivités... La zone géographique s'étend sur les trois départements de l'ex Basse-Normandie.



## > L'effectif

L'entreprise emploie 47 personnes, dont 37 à Saint-Hilaire-Petitville. Les métiers sont variés : chauffeurs-livreurs, commerciaux, emplois administratifs, télévendeurs, magasiniers...



## > L'histoire de Dis-Frais

Dis-Frais a vu le jour en 1985, née du rachat de l'entreprise de Monsieur Roland Guillerit dont l'activité s'opérait sur trois dépôts situés à Cherbourg, Valognes et Saint-Lô. Dis-frais s'est alors installée sur le seul site de Saint-Hilaire-Petitville. C'est en 1995 que Dis-Frais rachète et met aux normes l'entreprise d'un grossiste de Sourdeval qui distribuait au Sud du Département.

# QUESTIONS À JOËL LEFEVRE, PRÉSIDENT



## Quel a été votre parcours ?

J'ai débuté dans l'entreprise de Monsieur Guillerit en 1969, à la mise en route du site de Saint-Lô, à l'âge de 20 ans, en tant que chauffeur. Mes parents exploitaient une ferme dans le Val de Saire. Je m'intéressais beaucoup aux produits et à leur circuit. Avec cette connaissance de l'agroalimentaire, quelques relations dans ce milieu et l'envie de travailler dans le commerce, j'ai saisi l'opportunité qui se présentait de rejoindre l'équipe de Monsieur Guillerit.

J'ai gravi les échelons parce que j'ai toujours aimé ce que je faisais, armé d'honnêteté, de sérieux, de respect des clients, d'un peu de stratégie et de chance.

## Diriez-vous que votre entreprise se porte bien ?

L'entreprise s'est bien développée, son chiffre d'affaires de 23 millions de francs en 1985 s'élève aujourd'hui à 15 millions d'euros. L'entreprise est en bonne santé parce qu'elle fonctionne avec du bon personnel qui bosse bien. Le patron ne fait pas tout !

## Quels sont, selon vous, les atouts de Dis-Frais ?

D'abord, la qualité de nos produits mais j'insiste beaucoup sur le relationnel. Nous ne faisons pas parler de nous, nous restons discrets car ce n'est pas par le biais de la publicité et de belles photos que nous gagnons la confiance de nos clients mais par le relationnel, les rencontres. J'aime et je respecte mes clients plus que tout. Nous avons cinq commerciaux sur le terrain mais je ne peux pas m'en empêcher, je fais beaucoup de commercial, j'aime ça, j'ai encore envie.

## Connaissez-vous des difficultés dans vos recrutements ?

Nous avons beaucoup de mal à trouver des vendeurs-livreurs avec permis poids-lourds. Je parle volontairement de « vendeurs-livreurs » car pour garantir le plus de confort et de souplesse au client, le livreur doit être en mesure de lui proposer, grâce à un surplus dans le véhicule, des produits qu'il aurait oublié de commander par exemple. Il ne s'agit pas d'une seule mission de conduite d'un point A à un point B. Nous formons le plus possible dans l'entreprise. Nous ne recherchons pas des personnes qui recherchent simplement du travail, nous souhaitons des collaborateurs qui aimeront ce qu'ils feront chez nous. L'entreprise est familiale, quand on y rentre, on ne la quitte plus. Je vous donne en exemple le cas d'un employé qui fait valoir ses droits à la retraite dans les prochaines semaines après 37 années à nos côtés.

## Pourquoi Saint-Hilaire-Petitville ?

La localisation de la plateforme unique à Saint-Hilaire-Petitville n'est pas un hasard. Nous avons mandaté un cabinet spécialisé pour mener une étude qui orienterait notre implantation selon notre clientèle, nos impératifs d'approvisionnement, nos perspectives de développement... Et surtout, notre volonté était de reprendre tout le personnel des trois sites historiques, leur nouveau lieu de travail ne devait pas devenir un handicap. Lorsque j'ai pris contact avec Monsieur Lerond, Maire de Saint-Hilaire-Petitville à l'époque, j'ai tout de suite reçu un bon accueil et dès la première rencontre, il m'a proposé de nous rendre sur ce terrain où s'est concrétisé le projet.

ZI du Mesnil  
Saint-Hilaire-Petitville  
50 500 Carentan-les-Marais  
Tél : 02 33 71 05 05



## PRÉSENTATION

Le CCAS de Carentan-les-Marais intervient sur le territoire communal. Il anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune de Carentan-les-Marais en liaison avec les institutions publiques et privées. Pour cela, il propose une diversité de services en direction des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en difficulté...

Dans le cadre de la commune nouvelle, son périmètre d'intervention s'est agrandi au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et comprend les 12 communes déléguées.

Le Conseil d'Administration du CCAS est constitué de :

M. L'honneur Jean-Pierre, Mme Alexandre Françoise, Mme Legastelois Nicole, Mme Thomine Pierrette, Mme Gratton Martine, Mme Bequerelle Odette, Mme Destres Anne-Marie, Mme Lefèvre Evelyne, Mme Bacheley Yveline, Mme Louvet Hélène, Mme Moisset Eugénie, M. Poulain Jean-Charles, M. Leverd Richard, Mme Demoustier Christine, M. Bansard Nicolas, M. Blaison Jean-Claude, Mme Spiers Isabelle.



Le **CCAS** de Carentan-les-Marais est composé d'une directrice, d'un travailleur social, d'une secrétaire sociale pour l'administration générale.

Une gestionnaire/animatrice et trois agents d'entretien et de restauration sont présents à la Résidence autonomie « Mac Auliffe ».

Quatre personnes en contrats d'insertion sont embauchées par le CCAS sous la responsabilité d'un encadrant d'insertion. Le CCAS a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation et d'aide auprès des personnes en difficulté. À ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations.

### Les missions légales

- Instruire les demandes d'aide sociale légale : aide médicale Etat - RSA - CMU - Aide sociale Conseil Départemental - demande d'APA - aide-ménagère...
- Gérer le registre des personnes âgées et handicapées fragiles pour la mise en œuvre des plans Canicule et Grand Froid
- Domicilier des personnes sans domicile stable.
- Animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

### Les missions facultatives

- Gérer des établissements sociaux et des services :
  - \*une résidence autonomie,
  - \*des studios jeunes travailleurs,
  - \*un jardin solidaire,
  - \*une action collective d'insertion sociale « Passeports du mieux vivre »
- Délivrer des aides sous forme de secours après étude du dossier par la commission permanente :
  - \*des aides financières diverses,
  - \*des aides cantine,
  - \*des aides pour les activités sportives et culturelles (piscine, cinéma, école de musique),
  - \*un goûter de Noël,
  - \*un bon d'achat pour les personnes âgées de plus de 85 ans,
  - \*des colis et bons alimentaires.
- Aider l'accès au logement des personnes défavorisées :  
A ce titre, le CCAS gère un local d'urgence, un logement d'accueil temporaire et met en place des baux glissants.
- Exercer des missions confiées par délégation (convention) par le Conseil Départemental :  
Le CCAS de Carentan-les-Marais instruit les contrats d'insertion RSA et accompagne les bénéficiaires du RSA (140 suivis).



## LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « MAC AULIFFE »

Gérée par le CCAS de Carentan-les-Marais, la résidence est un lieu de vie destiné aux personnes âgées valides. Elle est située au cœur de Carentan-les-Marais, à proximité du pôle de santé libéral et ambulatoire, permettant l'accès à tous les commerces et aux transports (SNCF, Bus Manéo, Transport ville effectué par des bénévoles, Transport Solidarité MSA).

Cet établissement est constitué d'un ensemble de 41 appartements non meublés. Solution alternative aux maisons de retraite, cette structure d'accueil propose un hébergement adapté, sécurisé, avec le souci de rompre la solitude et de faciliter la vie quotidienne tout en préservant l'espace privé des personnes accueillies et les liens familiaux.

La Résidence autonomie « Mac Auliffe » c'est :

- » un accompagnement au quotidien, une écoute,
- » une aide administrative,
- » la restauration proposée la semaine et le weekend,
- » des animations adaptées et au choix de chacun (bricolage, atelier manucure, gym douce, atelier mémoire, l'initiation au numérique, chant, après-midi récréatifs, actions de prévention de la perte d'autonomie...).

Actuellement, 43 personnes âgées y résident. Pour votre confort et éviter la précipitation, il est conseillé de s'inscrire à l'avance sur la liste d'attente. L'entrée en résidence autonomie est soumise à l'avis d'une commission d'admission mise en place par le CCAS.

## FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

La première pierre du Foyer des Jeunes Travailleurs de Carentan-les-Marais a été posée le 6 mars dernier.

En 2017, l'analyse des besoins sociaux réalisée par le Centre Communal d'Action Sociale révèle une difficulté d'accès à l'emploi de la part des jeunes, notamment du fait d'une carence de logements adaptés leur permettant d'accéder plus facilement à des contrats, stages ou formations.

Depuis 2016, une première réponse a été apportée par le CCAS qui loue des studios à des jeunes.

Les résultats de l'analyse conjugués à un tissu économique en pleine expansion cherchant à attirer de jeunes actifs sur le territoire, ont logiquement mené au projet de construction d'un Foyer Jeunes Travailleurs sur le territoire carentanais, avec une prévision de vingt studios et trois chambres.

Le FJT répondra à différentes attentes et besoins et offrira de nombreuses prestations (accompagnement social, animations, salle de rencontre, espace laverie...).

L'acquisition est effective depuis le 12 juillet 2017 et la commune en a la pleine propriété. Manche-Habitat, maître d'ouvrage, a été choisi pour la réhabilitation de l'immeuble et pour la construction du bâtiment. M. Bouteloup est l'architecte du projet architectural. Dans le même temps, un rapprochement a été réalisé avec le Foyer Jeunes Travailleurs de Saint-Lô Agglo. Le projet de Foyer Jeunes Travailleurs à Carentan-les-Marais est donc porté conjointement par la commune, le CCAS de Carentan-les-Marais et le FJT de Saint-Lô Agglo.

Le foyer des jeunes travailleurs de Carentan-les-Marais devrait ouvrir en juin 2020.



Pour plus de renseignements,  
contactez le :

CCAS de Carentan-les-Marais

Boulevard de Verdun

Carentan

50500 Carentan-Les-Marais

Tel 02.33.42.74.17

Mme Allain Marion

m.allain@carentan.fr

## JARDIN SOLIDAIRE

S'AERER, CULTIVER, RECOLTER, CUISINER,  
MANGER SAIN ET SANS COUT, ECHANGER,  
ETRE SOLIDAIRE.

Le jardin solidaire créé en mars 2010, géré par le C.C.A.S de Carentan-les-Marais, est situé au cœur du quartier de la Croix Belle Pique à Carentan sur un terrain de 5 000 m<sup>2</sup> mis à disposition gracieusement par l'entreprise Hardy.

L'action est animée par un encadrant d'insertion du jardin solidaire mis à disposition par l'ABEC. Elle se déroule le mercredi après-midi, le jeudi et vendredi toute la journée.

Le jardin solidaire est un outil d'insertion sociale et professionnelle.

Le but est de reprendre confiance en soi, se sentir valorisé, de créer des liens, de reprendre un rythme, de renouer avec le travail, d'acquérir des compétences réutilisables dans un autre emploi, de développer des connaissances, de se sensibiliser à la culture de légumes...

Actuellement, le CCAS emploie 4 salariés en contrats d'insertion.

L'objectif de ces contrats est l'apprentissage d'acquis liés au monde du travail :

- » la ponctualité / la régularité,
- » la remobilisation vers l'emploi,
- » l'acquisition de nouvelles compétences,
- » l'adaptation au poste de travail,

- » le travail en équipe / l'assimilation des ordres exprimés par un supérieur hiérarchique,
- » l'acquisition d'une certaine autonomie sur la durée.

Dix bénévoles viennent régulièrement sur les lieux. L'ABEC assure la commercialisation des légumes le vendredi matin.

Les cultures sont variées et cultivées de façon exclusivement naturelle : pommes de terres, carottes, choux, salades, tomates, courgettes, poireaux, poivrons, aubergines, potimarrons... Les récoltes sont réservées en priorité aux jardiniers, à la commercialisation dans les différents points de vente. Le surplus permet d'alimenter l'épicerie sociale Coup d'pouce du marais et les différentes animations de la ville.

Les valeurs y sont fortes : le respect des autres, la solidarité, le partage, l'entraide ainsi que le respect de l'environnement.



# > SPORTS

## TROPHÉE DES SPORTS

Le 8 février, la remise des trophées des sports se tenait au théâtre en présence de Monsieur Lhonneur, Maire de Carentan-les-Marais, et de nombreux élus de notre nouvelle commune.

Préparée par le service des sports, cette cérémonie qui récompense les sportifs carentanais qui se sont illustrés en 2018 s'est déroulée devant un public venu en nombre pour applaudir les lauréats des établissements scolaires et des clubs sportifs ayant répondu à notre invitation.

Ces lauréats sont désignés en individuel ou par équipe par leurs responsables sur des critères de performance et de comportement dans leur club.

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition la Ville a décidé d'instaurer un trophée d'honneur : il a été décerné au lycée Sivard de Beaulieu pour son équipe de boxe championne de France UNSS.

Nous félicitons l'ensemble des lauréats et les clubs pour leurs résultats et pour l'image de Carentan qu'ils véhiculent et donnent à travers leurs performances.



### LAURÉATS 2018

Collège Gambetta : Equipe minime féminine en gymnastique acrobatique

Collège Notre-Dame : Equipe féminine minime hand-ball et volley

Lycée Sivard de Baulieu : Elise Lehoulleur / Lucas Férey / Clement Pellan / Romain Lehot en boxe

Cs Carentan Natation : Maelis Hardy / Romane Leclerc / Azelie Fossey

Amicale Bouliste : Audrey Violet / Mathieu Jan

AMC : Ambre Carré / Jade Godefroy

Tennis Club : Olivier Bacon / Laurent Demoustier / Vincent Blondel /

Pierre-Olivier Madeleine / Olivier Siméon

Archers des marais : Lisa Larsonneur / Heloise Leloroux / Suzanne Marie

Badminton : Michel Chevalier

Noble Art : Sidgley Weiss

Jeanne d'arc : Morgane Jullien / Morgane Anquetil / Léa Sauvergrain /

Thais Marion / Juliette Deshayé

Vélo Club : Alexis Dumesnil

CS Carentan Handball : Equipe - 15 ans féminine

Carentan Triathlon : Louise Cardinne / Lucie Levrard / Charlotte Van Den Bussche

Cs Carentan Football : Equipe Seniors A

Cs Carentan Athletisme : Nathan Savary / Dave Dunn

Trophée d'honneur de la ville : Lycée Sivard de Baulieu (Champion de France de boxe)

## TÉLÉTHON 2018

Le Téléthon de Carentan-les-Marais s'est déroulé les 7 et 8 décembre 2018, il a été une nouvelle fois le théâtre d'une fantastique participation de notre tissu associatif, partenaires, donateurs et entreprises.

Le 29 janvier, la Ville remettait un chèque de 27 001,57€ à Madame Gravey, Présidente du Téléthon de la Manche. C'est avec une certaine émotion que Madame Gravey a remercié Carentan-les-Marais, soulignant au passage qu'il s'agissait du meilleur résultat départemental.

Étaient au rendez-vous de ce week-end : concert, théâtre, danse, majorettes, lotos, marches, randos motos et VTT, tournois sportifs, mini ferme, village Téléthon et stands dans la ville.....

Quelques chiffres : 6 000 crêpes - 2 000 jacinthes - 2 palettes de madeleines vendues, 414 participants aux marches nocturnes, 50 sociétés et associations participantes, 60 bénévoles sur le terrain.

L'équipe en charge du Téléthon est consciente des efforts consentis par chacun et nous vous en sommes reconnaissants. Nous tenons donc à vous renouveler nos remerciements sans oublier le centre de secours et tous les services de la Ville pour leur soutien et l'aide matérielle qu'ils nous apportent.

Prochain rendez-vous : les 6 et 7 décembre 2019 pour la 33<sup>ème</sup> édition.



## EVÈNEMENTS 2019



12 Mai : Trail de Saint-Côme-du-Mont

08 et 09 Juin : 5<sup>ème</sup> Tournoi International des P'tits IrREDuctibles de foot

09 juin : « La 19.44 » Course pédestre nature de 19,440 km reliant la plage d'Utah- Beach au port de Carentan

Du 15 au 30 juin : Tournoi de Tennis (Open)

22 Juin : 3<sup>ème</sup> édition des Roses de la Manche

23 Juin : Les 20 ans de la Fête du sport

05 Juillet : Critérium cyclisme

20 Octobre : 24<sup>ème</sup> Triathlon des Marais

06 et 07 Décembre : Téléthon

15 Décembre : 14<sup>ème</sup> Corrida de Noël



# > SPORTS (SUITE) //



## LES ROSES DE LA MANCHE

Ensemble contre le cancer du sein

Les Roses de la Manche sont organisées par la ville de Carentan-les-Marais et l'association "Sports et Jeunesse Carentanais". Le Conseil Départemental accompagne et soutient cette manifestation qui se déroulera le **Samedi 22 Juin 2019**, sur un parcours de 5 km au cœur de notre ville et le long du port de plaisance.

Cette 3<sup>ème</sup> édition, accessible à tous en marchant ou en courant, sera à nouveau un grand moment de joie et de solidarité à partager entre amis ou en famille.

Ce rendez-vous est l'occasion de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et également d'encourager à la pratique sportive.

Vous étiez 1 278 en 2017, 1 836 en 2018. Pour 2019, l'objectif de 2 500 participants en soutien à cette grande cause nationale est envisageable.

100 % des bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer : **19 917 €** remis à la ligue en 2018.

Renseignements et inscriptions : [www.lesrosesdelamanche.com](http://www.lesrosesdelamanche.com)

**LES ROSES DE LA MANCHE**

**SAMEDI 22 JUIN 2019**  
CARENTAN LES MARAIS

100 % des bénéfices reversés à  
**LA LIQUE**  
CONTRE LE CANCER  
MANCHE

Soirée à partir de 19h 30  
« Le Dîner des Roses »  
(Infos et réservations obligatoires sur notre site internet)

**5 km FÉMININ**  
marche ou course  
(Départ : 18 h)

**ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN**

Inscriptions: [www.lesrosesdelamanche.com](http://www.lesrosesdelamanche.com)

Partners: tendance sport, ENERGIE AUTO, ACCES MOBILITE, LA LIQUE, NORMANDE, CARENTAN LES MARAIS, LA MANCHE LE DÉPARTEMENT



## FÊTE DU SPORT

Venez nombreux le dimanche 23 juin 2019 pour la 20<sup>ème</sup> édition.  
 A 11h départ du triathlon découverte sur le port de plaisance.  
 Animation principale : 1 tour aventure avec 3 faces de grimpe différentes (piolets, escalade, filets) et une tyrolienne



**FÊTE DU SPORT**

**GRATUIT PLACES LIMITÉES**

**CARENTAN-LES-MARAIS TRIATHLON DECOUVERTE**  
 Port de plaisance

**Dimanche 23 juin 11h00**  
 Course individuelle

- 400 m (port)
- 10 Km (route)
- 2 Km 500

\* accessible dès 12 ans  
 \*\* inscription jusqu'au 19 juin  
 \*\*\* certificat médical triathlon compétition obligatoire

**Facebook icon** triathlon découverte carentan  
 Contact : carentantriathlon@gmail.com - m.montigny@carentan.fr  
 Tél : 06.87.98.15.71

**DIM. 9 JUIN À 10H00**

**COURSE NATURE**  
 INSCRIPTION AU 02.33.42.74.31  
 11€ EN SOLO - 14€ EN DUO

Poupeville

**La 19.44** KMIS

Le Grand-Vey

**SUR LES PAS DE NOS LIBÉRATEURS**

La Barquette

**CARENTAN-LES-MARAIS**

MAIRIE DE PARENTANIS  
 CARENTAN

## COURSE NATURE: LA 19.44 !

Dans le cadre des commémorations du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement en Normandie, la ville de Carentan-les-Maraux organise, **le dimanche 9 Juin 2019**, une course nature sur les traces de nos libérateurs entre Utah-Beach et Carentan, en passant par Poupeville, le Grand Vey et La Barquette.

Cette course de 19,440 km pourra se faire en solo ou en duo (7 et 12,440 km)

Renseignements et inscriptions :

Service des Sports Mairie de Carentan-les-Maraux : 02.33.42.74.31

## BÉNÉVOLES

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui, tout au long de l'année, nous accompagne dans les nombreuses manifestations sportives organisées par la Ville et par les clubs. Sans eux, elles ne pourraient avoir lieu, qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

## CARENTAN

### • NAISSANCES

Le 03.09.2018 Jules GODEFROY  
Le 06.09.2018 Maël LEMARE  
Le 06.09.2018 Lyna ATTROUCHE  
Le 08.09.2018 Raphaël MARTIN  
Le 11.09.2018 Noé MACANJO  
Le 13.09.2018 Lucas MAUNOURY  
Le 19.09.2018 Lilou SPASSEVITCH  
Le 09.10.2018 Sofia LESAGE  
Le 24.10.2018 Arthur VRECK  
Le 01.11.2018 Timéo JEANNE  
Le 02.11.2018 Axel EVERWYN  
Le 01.12.2018 Merlin RÉMY  
Le 10.12.2018 Raphaël BISSON

### • DÉCÈS

Le 04.09.2018 Marjorie LAMBERT  
épouse MABE  
Le 05.09.2018 Odette MONTAIGNE  
veuve MARTIN  
Le 06.09.2018 Joclyne DE HARO  
Le 11.09.2018 Jeannine PERNOUD  
Le 11.09.2018 Fabienne COUSSEAU  
veuve BONNEL  
Le 15.09.2018 Michel LAMBERT  
Le 23.09.2018 Bernard DESPLANQUES  
Le 24.09.2018 Olive LESAGE veuve  
ANNE  
Le 30.09.2018 Marie-Thérèse  
TRUFFAUT  
Le 30.09.2018 Paul FÉREY  
Le 03.10.2018 Renée DUVAL épouse  
MIQUELOT  
Le 03.10.2018 Odette RIGAULT veuve  
LELAVECHEF  
Le 25.10.2018 Christian PUYRAVEAU  
Le 27.10.2018 Eric TOLLEMER  
Le 29.10.2018 Claude FURON  
Le 29.10.2018 Richard PAREAU

Le 30.10.2018 Jacques LEROY  
Le 31.10.2018 Louis DUCHEMIN  
Le 03.11.2018 Jacqueline GUILLOTTE veuve  
LEMENAGER  
Le 05.11.2018 Maurice SURÉE  
Le 11.11.2018 Yvette LAVAULLÉE veuve  
JALON  
Le 14.11.2018 Siméon LECOURBARON  
Le 15.11.2018 Daniel BAZIRE  
Le 19.11.2018 René SURCOUF  
Le 25.11.2018 Fernande LEGRAND veuve  
ANNE  
Le 28.11.2018 Jacqueline LELIÈVRE veuve  
GOURBESVILLE  
Le 04.12.2018 Annie TROHEL épouse  
RIGAULT  
Le 04.12.2018 Jeannine QUEFFURUS veuve  
VAN UXEN  
Le 05.12.2018 Désirée JEANNE  
Le 07.12.2018 Madeleine PINCHON veuve  
CORNIERE  
Le 10.12.2018 Louise LESOIMIER veuve  
LEPRÉVOST  
Le 13.12.2018 Marcel LAGNEAU-CAVACO  
Le 23.12.2018 Brigitte MARIE veuve GÉRARD  
Le 28.12.2018 Juliette OZOUF  
Le 28.12.2018 Paulette LAISNÉ veuve  
RENAUD  
Le 28.12.2018 Bernard LOZIER  
Le 31.12.2018 Geneviève LEGIGAN épouse  
CAILLARD

### • MARIAGES

Le 15.09.2018 Kévin LEBARBANCHON et  
Céline GANCEL  
Le 28.12.2018 Christophe BEAUMER et  
Aurélien BRISSET  
Le 28.12.2018 Edmond LASKA et Laëtitia  
MARIE

### BRÉVANDS

- **NAISSANCE**

Le 18.11.2018 Julie GACHE LEVEEL

- **MARIAGE**

Le 06.10.2018 Luc LECHEMINANT et Bernadette MAHEUX

### CATZ

- **NAISSANCES**

Le 30.11.2018 Paul DESVAGES

Le 24.09.2018 Jules GUIOC

- **DÉCÈS**

Le 04.10.2018 Odile CAREL

### HOUESVILLE

- **MARIAGE :**

Le 20.04.2018 Jacky MORPHEY et Christèle HARDEL

### LES VEYS

- **NAISSANCES :**

Le 01.09.2018 Jade KREITSCHI

Le 28.09.2018 Diego LEPLEUX

Le 22.11.2018 Enzo LAFORGE

Le 23.12.2018 Arthur LAIGLE

- **MARIAGE :**

Le 08.09.2018 Raphaël LECOLLINET et Nancy DE SAINT DENIS

- **DÉCÈS :**

Le 11.11.2018 Tony VUILLET

### MONTMARTIN-EN GRAIGNES

- **NAISSANCES**

Le 04.09.2018 Lylou BERARD REREAU Lylou

Le 24.09.2018 Juliette DUBOSQ

Le 11.11.2018 Léo DELANDE

Le 30.12.2018 Ozéna COURBOT LEEMAN

- **DÉCÈS :**

Le 05.11.2018 Claude LHONNEUR

Le 18.11.2018 Robert GUERET

Le 12.12.2018 Bernard DEMEAUTIS

Le 21.12.2018 Edith SEMILLY

### SAINT-CÔME-DU-MONT

- **NAISSANCES**

Le 05.11.2018 Charles HEBERT

Le 22.11.2018 Marius CHOPIN

Le 02.12.2018 Sylin NÉEL LAYNÉ

Le 17.12.2018 Aaron LECHATREUX

### SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

- **NAISSANCES**

Le 10.09.2018 Maël SCHELLES

Le 12.09.2018 Jullian FRICHET

Le 12.09.2018 Mylann FRICHET

Le 22.09.2018 Sarah GUERARD

Le 26.10.2018 Ethan CALAS

Le 06.12.2018 Rose BROCHER

Le 11.12.2018 Malo VARIN

- **MARIAGE**

Le 08.09.2018 Charles BRUMANT et Hélène LESAGE

- **DECES**

Le 08.09.2018 Louis FAUCHON

Le 25.10.2018 Renée PAREY, née LAUNAY

Le 27.10.2018 Philippe PERROTTE

Le 29.10.2018 Claude FURON

### SAINT-PELLERIN

- **NAISSANCES**

Le 29.09.2018 Tylio DUCHEMIN

Le 16.12.2018 Gabin PASSILLY



## RÉUNION DU 3 JANVIER 2019

Monsieur L'honneur procède à l'installation des maires délégués et des conseillers municipaux de la commune nouvelle ainsi qu'à l'installation du bureau pour le déroulement de l'élection du Maire et des Adjointes. Après lecture de l'arrêté préfectoral portant création de la commune nouvelle, il est procédé à l'élection du maire et des adjoints. La présidence est assurée par Mme Graux, doyenne d'âge. Immédiatement après l'élection, M. L'honneur, Maire, donne lecture de la charte de l'élu local. Il rappelle que le projet de charte constitutive de la Commune nouvelle de Carentan-les-Marais a été adopté par les différentes communes historiques et demande à l'assemblée délibérante de la ratifier. Le Conseil Municipal approuve la charte constitutive de la commune nouvelle Carentan-les-Marais.

## RÉUNION DU 17 JANVIER 2019

### Adoption du règlement intérieur

Chaque conseiller municipal ayant reçu au préalable le projet de règlement intérieur, après délibération, ce projet est adopté. Il fixe l'organisation et la tenue des séances de conseil municipal, les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire, les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales

### Attribution des indemnités au Maire, adjoints et conseillers municipaux délégués.

### Commissions instituées et désignation des membres

Désignation des représentants de la commune :

- au conseil d'administration du centre communal d'action sociale (C.C.A.S)
- à la Commission d'adjudications et d'appels d'offres
- à la Commission d'appel d'offres pour le groupement de commande constitué pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- à la Commission d'appel d'offres pour le groupement de commande constitué pour la commande de compteurs d'eau.
- à la Commission de délégations de services publics
- à la Commission consultative des services publics locaux.
- à la Commission communale pour l'accessibilité.
- à la Commission des finances.
- à la Commission communale des impôts directs.

### Comités consultatifs institués et désignation des membres

Comités consultatifs : voirie, chemins ruraux, bâtiments, patrimoine non bâti, patrimoine bâti, patrimoine religieux, espaces verts et fleurissement, éclairage public, réunion de quartier, signalétique, urbanisme, revitalisation centre-ville et aménagements de lotissements communaux, enseignement, communication, culture, sports, seniors, foires et marchés-commerces, animation

(commune déléguée de Carentan), cimetières, cinéma, économie d'énergie, vie quotidienne et cadre de vie (commune de Carentan), mise au marais (commune de Houesville), mise au marais (commune de Brévands), des marais (commune de Saint-Pellerin), vie quotidienne- animations (communes déléguées d'Angoville au plain, Houesville, Saint Côme du Mont, Brévands, Les Veys, Saint-Pellerin, Brucheville, Catz, Montmartin-en-Graignes, Vierville, Saint-Hilaire-Petitville).

### Délégation du Conseil Municipal au Maire.

**Contrôle de légalité**, délibération organisant la télétransmission des actes de la commune. **Délibération pour la mise en œuvre de la télétransmission** et des gestionnaires de certificats au sein de la collectivité.

### Définition du mode de vote du budget principal.

### Centre communal d'action sociale. Création et ouverture du budget.

Le Conseil Municipal crée un CCAS doté de l'autonomie financière à l'échelle de la commune nouvelle. Il ouvre le budget pour ce CCAS et dissout les budgets des anciennes communes de Carentan les Marais, Catz, Montmartin-en-Graignes et Saint-Hilaire- Petitville.

### Tarifs commune de Carentan les Marais

Conformément à l'article 5 de l'arrêté portant création de la commune nouvelle Carentan-les-Marais, les tarifs en vigueur dans les communes historiques sont repris par la commune nouvelle de Carentan-les-Marais.

### Dépenses d'investissement 2019. Autorisation d'engager, liquider et mandater 25 % des crédits ouverts en 2018.

Dans l'attente du vote du budget 2019, le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater 1 843 054 € représentant 25 % du budget 2018 qui était de 7 372 219 €.

**Avec la création de la commune nouvelle**, l'arrêté préfectoral a prévu en sus du budget principal, la création de budgets annexes : service des eaux, service assainissement, lotissement nouveau quartier, lotissement zone de mixité Tripiéville, lotissement Clos Bataille 2, lotissement boulevard du Cotentin, lotissement du chemin du passeux, lotissement communal du Clos Ferage, lotissement Tripiéville, lotissement communal M.G. Quentin, lotissement la Blanche, lotissement Clos Bataille 3 et lotissement les Lavandières. Ces budgets sont assujettis à la TVA.

Mise en place d'un traitement informatisé « TIPI » pour assurer le paiement par carte bancaire et permettre aux usagers de payer en ligne, via internet.

### Taxe d'aménagement-Fixation du taux et des exonérations facultatives.

Le Conseil Municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2 %.

### Tableau des emplois

Afin de tenir compte de la fusion des communes historiques, un nouveau tableau des emplois est établi.



## Conditions de participation au financement de la protection sociale complémentaire.

Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 une participation au financement des contrats et règlements labellisés pour tout agent employé au moins 3 mois, de fixer cette participation à un montant annuel de 20 € par agent et 5 € par enfant à charge et autorise le Maire à verser le montant de la participation de la commune de Carentan-les-Marais aux agents.

## Autorisation pour le recrutement d'agents non titulaires en application de l'article 3 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984

Le Maire est autorisé à procéder au recrutement d'agents non titulaires pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers.

Nombre d'emplois à créer : 12 postes sur le grade d'adjoint technique, 1 poste sur le grade d'adjoint administratif et 1 poste sur le grade d'adjoint du patrimoine.

## Autorisation d'embauche ou de renouvellement de contrats aidés.

## Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services

Suite à la création de la commune nouvelle, le CM autorise le Maire à créer un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services d'une commune de 10 000 à 20 000 habitants.

## Délégation de signature au Directeur Général des Services.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et par arrêté, le Maire, donne délégation de signature à la Directrice Générale des Services, à la Directrice Générale Adjointe des Services et au Directeur des Services Techniques.

## Adhésion au régime d'assurance chômage

Le CM décide de l'adhésion au régime d'assurance chômage pour le personnel non-titulaire recruté par l'ensemble des communes historiques avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Adhésion au CDAS de la commune nouvelle de Carentan-les-Marais pour le personnel communal.** Afin de maintenir l'action sociale au profit des agents de la commune nouvelle, le CM décide d'adhérer au CDAS de la Manche afin que le personnel municipal puisse bénéficier d'actions mises en œuvre pour les événements familiaux, pour les enfants...

## Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans en formation professionnelle

## Indemnité d'administration et de technicité

Après en avoir délibéré, le CM décide :

- d'instaurer l'indemnité de chaussures et de petit équipement
- de créer l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections

- d'instaurer l'indemnité horaire pour travail de nuit
- d'instituer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S)
- d'instaurer l'indemnité spéciale de fonction pour les personnels de police municipale (ISF)
- d'instaurer l'indemnité spécifique de service
- d'instituer la prime de service et de rendement - filière technique.
- de mettre en place des périodes d'astreinte à compter du 01/01/2019 : astreinte de droit commun appelée astreinte d'exploitation, astreinte de sécurité, astreinte de décision
- d'instaurer l'indemnité pour travaux supplémentaires
- d'instaurer le remboursement des frais pour missions itinérantes
- d'instaurer l'indemnité pour le travail le dimanche et jours fériés.

## Désignation des délégués ou représentants de la commune nouvelle dans les différentes instances :

- au syndicat mixte d'alimentation en eau potable de « l' isthme du Cotentin »
  - au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Sainte-Marie-du-Mont
  - au syndicat départemental d'énergies de la Manche
  - au syndicat mixte du Parc Naturel des Marais du Cotentin et du Bessin
  - au COPIL du site Natura 2000 des Marais du Cotentin et du Bessin
  - au Conseil d'administration du Collège Gambetta
  - au Conseil d'administration du Lycée Sivard de Beaulieu
  - au Conseil de surveillance de l'Hôpital
  - au comité départemental d'action sociale pour le personnel communal
  - à la société des courses
  - auprès de l'ESAT de Carentan (APEI du Centre Manche)
  - auprès de l'OGEC de Carentan
  - au Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la restauration collective des Marais de Carentan
  - auprès de l'Amicale du Personnel Communal
  - d'un correspondant Défense
  - auprès du syndicat de la Vire (ex syndicat de la Vire et du Saint-Lois)
  - auprès du regroupement pédagogique intercommunal SRPI - VIRIDOVIX
  - au syndicat des polders
  - au conseil de la vie sociale de l'hôpital
  - au syndicat des digues du Grand Vey.
- Délibération portant création des emplois non permanents** pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité au sein des services technique, administratif ou culturel.

## Questions complémentaires

## Cession d'un terrain Z.I de Pommenauque à Carentan.

(annule et remplace la délibération du 27/11/2018). M. et Mme Lefèvre, gérants de la SCI du Vieux Chêne, souhaitent se porter acquéreurs de la parcelle AK n°277 et 278 que la commune avait



acquis en 2016. Le CM décide de la cession de la dite parcelle au montant de son prix de revient, à savoir 143 000 €.

**Mise en place d'un plan de chasse chevreuil** sur la totalité des biens de la commune de Montmartin-en-Graignes.

## RÉUNION DU 28 FÉVRIER 2019

### Débat d'orientation budgétaire

Contexte du budget 2019 :

- Passage en nouvelle commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : consolidation des budgets des 6 communes formant la nouvelle commune.
- Nouveau pacte de stabilité des concours de l'Etat aux collectivités locales grâce au passage en commune nouvelle.
- Intégration du SIAEP Les Veys dans le budget annexe eau potable.
- Revalorisation des valeurs locatives de 2,17 %.
- Festivités du 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement.

Enjeux du budget 2019 :

- Contenir l'évolution des charges de fonctionnement malgré le comportement structurellement haussier de certaines dépenses.
- Maintenir un niveau d'autofinancement élevé nécessaire à la réalisation des investissements programmés par chaque commune déléguée.
- Maintenir l'effort de désendettement de la commune.

### Section de fonctionnement

Cf. Tableau ci-dessous

### Section d'investissement

Autofinancement disponible en 2019 (en plus des reports)  
4 983 458 €.

Opérations prévues sur le territoire :

Travaux pour l'installation de dentistes, laboratoire d'analyses.

Rénovation et mise en accessibilité du cinéma

Rénovation de l'immeuble « Ricoul » rue du Château.

Aménagement du parking du Haut-Dick.

Acquisition de terrains en réserve foncière.

Développement du parc de caméras de vidéo-projection

Effacement des réseaux dans le bourg de Angoville-au-Plain et de Houesville.

Travaux bâtiments municipaux (toitures, accessibilité...) sur différentes communes Programme de voiries.

### Endettement

Au 31/12/2018 , Carentan les Marais : 7 416 655 € ; Montmartin-en-Graignes 744 294 € ; Saint- Hilaire-Petitville 1 151 376 €

Encours consolidé au 31/12/2018 : 9 312 325 €, soit 859 €/hab

Encours au 31/12/2019 : 8 832 256 € soit 814 €/hab (sauf nouvel emprunt).

**Cinéma « Le Cotentin »**, autorisation de lancement de la procédure de délégation de service public.

**Acquisition de 14 droits** à prendre sur les grandes grèves de la commune déléguée de Brévands.

**Acquisition à titre gratuit** d'une partie de la parcelle cadastrée section AB N° 141 sur la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont.

**Mise à disposition de l'immeuble Lecanu** « 10 rue du Grand Valnoble »

M. le Maire explique que la Ville de Carentan les Marais est propriétaire de l'immeuble et informe que l'office public de l'habitat Manche Habitat est agréé pour l'opération acquisition-amélioration d'un bâtiment en foyer des jeunes travailleurs. L'opération finance la création de 23 logements dont 20 T1 et 3 chambres. Le montant financier de cette opération est possible grâce à la mise à disposition à titre gratuit de l'ensemble immobilier. Le Maire est autorisé à signer un bail emphytéotique de 40 ans.

**Désignation de deux représentants de la commune de Carentan les Marais au syndicat départemental de l'eau de la Manche.**

M. J.C Haize et M. Néel.

Tableau

Article libellé	CA 2018	DOB 2019	Aug ou diminution %
Total dépenses réelles	9 541 633,70 €	9 894 600,00 €	+4%
Total recettes réelles	12 188 167,00 €	11 528 340,00 €	- 5 %
Résultat : Dépenses – recettes réelles	2 646 533,00 €	1 633 740,00 €	- 38 %



**Information à l'assemblée** : mise à disposition de personnels communaux au CCAS de Carentan les Marais.

**Rémunération des stagiaires de l'enseignement supérieur.**

**Demande de subvention exceptionnelle pour voyage des lycéens aux USA :**

Une subvention de 1 500 € est accordée.

**Service de l'eau potable.**

Tarifs 2019, ajout d'un tarif d'abonnement sur le territoire de la commune déléguée de Montmartin- en-Graignes.

**Transfert de propriété des mâts** d'éclairage public de la Ville de Carentan les Marais à la société Alliance Océane.

**Projet de vente par la commune déléguée de Houesville** des installations de tir à poste fixe.

**Création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet** pour assurer des missions à la cuisine centrale à compter du 1<sup>er</sup> mai.

**Avis du Conseil Municipal** : projet de construction d'un abattoir de proximité et d'un atelier de découpe à Méautis. Après présentation et description du projet, un avis favorable est donné.

**Autorisation de signer une promesse de vente** pour une parcelle cadastrée ZD 69 achetée par la Ville de Carentan en 2014. Considérant la volonté de poursuivre le développement touristique de la ville de Carentan-les-Marais et considérant le projet présenté par M. Gaal, le conseil municipal autorise le maire à signer la promesse de vente.

**Demande de subvention Ecole primaire Les Hauts-Champs**

Projet pédagogique sur le thème de l'eau avec les CM1/CM2. Une subvention de 1 400 € est accordée.

**Questions diverses** : Monsieur L'honneur donne la parole aux maires délégués en charge des commissions transversales.

L Fauny : l'inventaire des travaux sur les bâtiments est en cours. Il reste à visiter les communes de Saint-Côme-du-Mont, Angoville-au-Plain et Carentan. La commission travaux se réunira prochainement.

A Tourraine, en charge du foncier non bâti et également de la vérification des actes. Il est toujours en attente des propriétés des communes déléguées L'objectif est de recenser les zones cadastrales, matrices des terrains, surface.

JC Haize, en charge des chemins ruraux, informe d'une réunion du comité le 7 mars.

D Giot : recensement des bâtiments communaux loués. Cimetières : une réunion sera fixée pour faire le point.

R Brotin, en charge du patrimoine religieux, a lissé les travaux à réaliser.

H L'honneur, en charge de la voirie : il faut établir un budget pluriannuel avec une priorité pour 2019, Pommenauque 1.

Mme François : éclairage public : est-il possible de modifier les horaires de coupure d'électricité en week-end, en particulier dans la zone de la salle des fêtes ? Danger lorsque l'on se retrouve dans l'obscurité. Est-il possible de solliciter SOTELEC pour modifier les horaires.

M Fauny informe que le projet de fermeture d'une classe à Saint-Hilaire-Petitville a été abandonné grâce à l'intervention de M. L'honneur et de Mme Fossard auprès de l'Inspectrice de l'Education Nationale et de Mme Le Goff en CDEN (Conseil départemental de l'Education Nationale).

Pour en savoir +  
[www.carentanlesmarais.fr](http://www.carentanlesmarais.fr)

## > AGENDA DES MANIFESTATIONS

### MAI

> 18/05 21h30-23h au Lavoir des Fontaines : **PIERRES EN LUMIÈRE : DESSERT AUX CHANDELLES + CONCERT DE LA CARENTELLE**

> du 15 mai au 30 juin Médiathèque : **EXPOSITIONS 75<sup>ème</sup>: LES ENFANTS DANS LA RÉSISTANCE**

> 17/05 à Houesville : **MISE AU MARAIS**

> 26/05 : **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

### JUIN

> 03/06 10h-12h Stade de Saint-Hilaire-Petitville : **THE REMEMBRANCE BOWL GAME**

> 03/06 18h Place de la République : **CÉRÉMONIE DE LA PAIX**

> 05/06 11h30 Champ route de Saint-Côme-du-Mont: **PARACHUTAGE DE TOM RICE, DES MEMBRES DU RCPT ET DE L'ARMÉE AMÉRICAINE DEPUIS DES C47 ET DES CV22**

> 05/06 16h30 Carré de Choux : **CÉRÉMONIE OFFICIELLE**

> 05/06 21h-23h30 Aire de carénage / Port de plaisance : **CONCERT NICK AARON + GROUPES WWII FOUNDATION**

> 05/06 23h30 Port de plaisance : **FEU D'ARTIFICE**

> 07/06 21h Camp Arizona: **SOIRÉE SWING**

> 08/06 16h30 Place de la République : **ARRIVÉE DE LA MARCHÉ ET DE L'EXODE**

> 08/06 20h30-02h00 salle du Haut-Dick : **GRAND BAL DE LA LIBÉRATION (10€)**

> 09/06 13h-17h Port de plaisance : **PARADE NAUTIQUE ET PIQUE-NIQUE EN MUSIQUE**

> 21/06 12h parking du Haut-Dick: **DÉJEUNER CHAMPÊTRE SENIOR**

**SAM 18 MAI 2019**

# PIERRES EN LUMIÈRES

UNE DÉCOUVERTE NOCTURNE DU PATRIMOINE NORMAND

MANCHE



TOUT LE PROGRAMME SUR [PIERRESENLEUMIERES.FR](http://PIERRESENLEUMIERES.FR)  
 Patrimoine et musées de la Manche  
 #PierresenlumièreManche

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT [manche.fr](http://manche.fr)

**Lavoir des Fontaines, à partir de 21h00**

- Démonstration par les Majorsgliris
- Concert de la CARENTELLE
- Dessert aux chandelles

CARENTAN LES MARAIS PORTE DU COTENTIN

RETROUVEZ LE PROGRAMME CO  
 75<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DANS V



CARENTAN LES MARAIS PORTE DU COTENTIN

75<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA MANCHE

**FÊTE DU SPORT**

GRATUIT PLACES LIMITÉES

CARTE TRIATHLON DE

Port



**Dimanche 23 juin**

- 400 m (port)
- 10 Km (route)
- 2 Km 500 \*\*\* certifié

Facebook icon triathlon découverte ca  
 Contact : [carentantriathlon@gmail.com](mailto:carentantriathlon@gmail.com)  
 Tél : 06.87.9

## > AGENDA DES MANIFESTATIONS

COMPLÈT DES FESTIVITÉS DU  
VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

19<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA  
**TRIATHLON DÉCOUVERTE RETROUVÉE**  
CARENTAN LES MARAIS

DU 3/06  
AU 12/06

CÉRÉMONIES  
& MANIFESTATIONS

Cérémonies  
Conférences  
Reconstitutions  
Parachutages  
Bals - Défilés  
Animations musicales  
Pique-nique géant

> 21/06 19h Terrain de jeu de Saint -Côme-du-Mont : **FÊTE DE LA MUSIQUE**

> 22/06 18h Port de plaisance : **LES ROSES DE LA MANCHE**

> 23/06 à partir de 10h Port de Carentan-les-Marais : **FÊTE DU SPORT**

## JUILLET

> du 06/07 au 07/07 journée et soirée Port de plaisance :  
**TOUR DES PORTS DE LA MANCHE (DÉPART)**

> 06/07 soirée Port de plaisance:  
**CONCERT CLAUDIO CAPÉO**

> 13/07 23h Port de Carentan-les-Marais:  
**FEU D'ARTIFICE**

> du 19/07 au 02/08 15h-19h salle du Haut-Dick : **PEINTRES EN COTENTIN**

> WE des 20 et 21 juillet journée et soirée Port de Carentan-les-Marais:  
**FÊTE DE L'EAU**



## AOÛT

> 04/08 centre-ville :  
**BRADERIE DES COMMERÇANTS**

> 04/08 hippodrome La Russie :  
**RÉUNION HIPPIQUE (TROPHÉE VERT)**

> 08/08 et 15/08 hippodrome La Russie :  
**RÉUNIONS HIPPIQUES**

## SEPTEMBRE

> 07/09 10h/12h - 14h/17h Salle du Haut-Dick : **FORUM DES ASSOCIATIONS**

## OCTOBRE

> 20/10 Salle de convivialité de Saint-Hilaire-Petitville :  
**BANQUET DES ANCIENS**

> 20/10 Port de plaisance :  
**TRIATHLON DES MARAIS**

> 28/10 Gymnase du Haut-Dick :  
**REPAS DES AÎNÉS**

CARENTAN-LES-MARAIS  
**TRIATHLON DÉCOUVERTE RETROUVÉE**  
Port de plaisance

11h00  
course individuelle

\*accessible dès 12 ans  
\*\* inscription jusqu'au 19 juin  
cat médical triathlon compétition obligatoire

CARENTAN LES MARAIS

rentan  
com - m.montigny@carentan.fr  
08.15.71

Lundi 8 juillet

CHERBOURG-  
EN-COTENTIN

Dimanche 7 juillet

Mardi 9 juillet

PORT DIÉLETTE

Départ

GUERNESEY

Mercredi 10 juillet

BARNEVILLE-  
CARTERET

CARENTAN-  
LES-MARAIS

JERSEY

Jeudi 11 juillet

Vendredi 12 juillet

Arrivée

GRANVILLE

35<sup>e</sup> ÉDITION  
TOUR DES PORTS  
MANCHE

7 ♦ 12 JUILLET 2019

